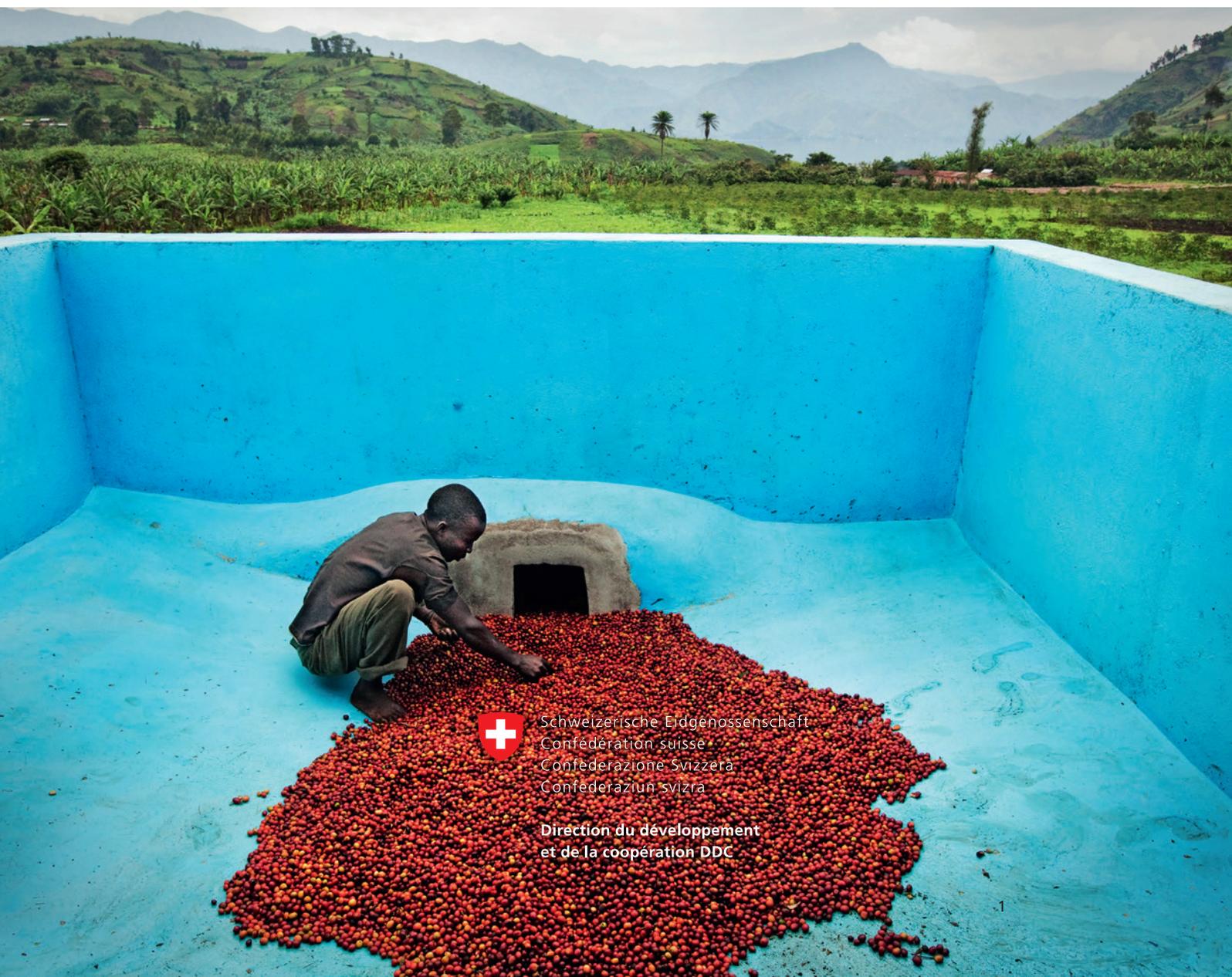


La DDC en action

Rapport sur les résultats du Message 2013–2016



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

—

Grâce à un système de planification, de gestion et d'évaluation de ses programmes opérationnels de plus en plus performant, la DDC est en mesure d'apprécier de manière objective les effets et la pertinence de ses interventions dans ses pays partenaires.

HIGHLIGHTS	4
UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION	5
CHANGEMENTS ET INNOVATIONS PAR RAPPORT AU MESSAGE PRÉCÉDENT	6
LES RÉSULTATS COMME OUTILS DE COMPTE-RENDU ET D'APPRENTISSAGE	7
AIDE HUMANITAIRE ET CORPS SUISSE D'AIDE HUMANITAIRE	8
COOPÉRATION TECHNIQUE ET AIDE FINANCIÈRE EN FAVEUR DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	12
▪ UNE COOPÉRATION ACCRUE DANS LES SITUATIONS FRAGILES	16
▪ UN ENGAGEMENT ACCRU POUR LA RÉDUCTION DES DÉFIS GLOBAUX	18
▪ COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AVEC LES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX	22
UNE COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ PROMETTEUSE	24
UNE COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT	25
PAYS ET RÉGIONS D'ACTIVITÉ DE LA DDC (2012–2015)	26
UN PARTENARIAT AVEC LES ONG SUISSES INTENSIFIÉ	28
LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	29
POURSUITE DE L'AIDE À LA TRANSITION DANS LES ETATS D'EUROPE DE L'EST ET DE LA CEI	30
THEMES TRANSVERSEAUX	34
LEÇONS APPRISSES	36

HIGHLIGHTS



AIDE HUMANITAIRE ET CORPS SUISSE D'AIDE HUMANITAIRE

Les mesures d'aide d'urgence et de reconstruction soutenues par la Suisse atteignent directement environ 3.5 millions de personnes par an. Vu leur ampleur et leurs conséquences tragiques, les conflits en Syrie et en Irak, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, ainsi que l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, ont focalisé l'attention de l'Aide humanitaire. (p. 8)



COOPÉRATION TECHNIQUE ET AIDE FINANCIÈRE EN FAVEUR DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Grâce à une meilleure gestion des systèmes de prestations de services, près de huit millions de personnes des couches pauvres et défavorisées de la population ont bénéficié d'une meilleure réalisation de leurs droits économiques et sociaux. La Suisse, à travers ses programmes globaux, a aussi contribué substantiellement à l'ancrage d'un objectif concret et mesurable sur l'accès universel à l'eau et l'hygiène dans le document final sur les ODD. (p. 12)



POURSUITE DE L'AIDE À LA TRANSITION DANS LES ÉTATS D'EUROPE DE L'EST ET DE LA CEI

En soutenant la transition des Balkans occidentaux et des pays de l'ancienne Union soviétique vers des systèmes régis par la démocratie et l'économie de marché, la Suisse contribue à la stabilité politique et à l'amélioration des conditions de vie des populations. (p. 30)



BONNE GOUVERNANCE ET ÉGALITÉ DES GENRES

Une évaluation indépendante a confirmé les bons résultats de la DDC dans le renforcement des systèmes de gestion publique et l'augmentation de la participation citoyenne dans plusieurs pays prioritaires. Les progrès réalisés, en termes d'intégration de l'objectif de l'égalité entre femmes et hommes dans la programmation, sont confirmés par l'OCDE. (p. 34)

UNE COOPÉRATION INTERNATIONALE DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION

Des progrès importants ont été accomplis ces dernières décennies en matière de réduction de la pauvreté, mais de plus gros efforts sont cependant requis pour atteindre les cibles fixées, particulièrement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, régions en proie à des conflits armés et dont la population connaît une croissance encore forte.

La proportion de personnes vivant avec moins de 1.25 USD par jour est passée de 43 % en 1990 à 21 % en 2015. L'extrême pauvreté a été réduite de moitié cinq ans avant la date butoir des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixé à 2015 et plusieurs cibles ont été atteintes ou sont en passe de l'être.

Par exemple, 90 % des enfants des régions en développement bénéficient désormais d'une éducation primaire ; des gains remarquables ont été également obtenus dans la lutte contre le paludisme et la tuberculose, avec des améliorations de tous les indicateurs de santé ; la probabilité qu'un enfant meure avant l'âge de cinq ans a été presque réduite de moitié au cours des deux dernières décennies ; l'accès à une source d'eau potable améliorée est devenu une réalité pour 2.3 milliards de personnes de plus ; l'élimination des disparités entre garçons et filles en matière de scolarisation dans le primaire se poursuit dans toutes les régions en développement.

Globalement, des progrès substantiels ont été réalisés dans la plupart des zones, en particulier en Asie de l'Est et du Sud, en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans le Caucase et l'Asie centrale. L'effort collectif déployé par les agences de coopération internationale à travers leur appui fourni aux institutions gouvernementales et aux organisations de la société civile des pays partenaires a contribué à ces résultats encourageants.

Les progrès sont beaucoup plus lents là où le besoin en est le plus grand, dans les pays les moins avancés, tels que la République démocratique

du Congo, le Burundi, l'Afghanistan ou le Népal. Aujourd'hui, il y a encore plus de 1 milliard de personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde, dont environ 70 % sont des femmes. En dépit des progrès impressionnants affichés ces dernières années, les pays d'Afrique subsaharienne en comptent encore plus du tiers.

Aujourd'hui, en terme absolu, le nombre d'habitants en situation d'extrême pauvreté représente plus du double de ce qu'il était il y a trois décennies. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE), d'ici 2018, la moitié des personnes pauvres vivront dans des contextes fragiles, et près des deux tiers en 2030. Les conflits armés, par exemple en Syrie, en Ukraine, en Afghanistan ou au Soudan du Sud, affectent plus particulièrement la population civile et poussent des personnes vers la pauvreté. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), on compte aujourd'hui au niveau mondial plus de 60 millions de personnes déplacées. Les crises humanitaires deviennent plus complexes, plus longues et plus meurtrières.

De plus, des défis globaux tels que les crises alimentaires, la migration globale ou le changement climatique ont des conséquences souvent dramatiques pour les populations pauvres, et nécessitent des actions à court terme comme à long terme, pour en atténuer les effets. Les perspectives de paix et de développement dépendent toujours davantage de facteurs globaux, dont les causes comme les conséquences dépassent les frontières nationales.

CHANGEMENTS ET INNOVATIONS PAR RAPPORT AU MESSAGE PRÉCÉDENT

Afin de répondre aux différents défis en matière de réduction de la pauvreté et des défis globaux, la Suisse a, sur la base du Message concernant la coopération internationale 2013–2016, mis l'accent sur plusieurs innovations et changements par rapport au Message précédent.

Un renforcement de l'engagement de la Suisse dans des contextes fragiles.

Fort de son expertise en matière de transformation des conflits développée dans des pays tels que l'Afghanistan, le Népal ou le Mali, la Suisse a accru et consolidé sa présence dans des contextes socio-politico-sécuritaires volatiles. A fin 2014, l'engagement financier de la Suisse dans des pays et régions fragiles représentait 44 % de son aide bilatérale. L'objectif de la DDC jusqu'en 2016 est de 40 %.

Un renforcement de l'influence de la Suisse sur les politiques des organisations multilatérales et les thèmes globaux que sont le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'eau, la migration et, depuis 2013, la santé. La Suisse a, par exemple, contribué à l'établissement du nouveau « Fonds vert pour le climat » à travers son siège dans le comité exécutif et sa contribution de CHF 100 millions. Elle a également pu exercer son influence dans la préparation des objectifs de développement durable pour après 2015.

Une intensification de la coopération de la Suisse avec le secteur privé dans le cadre de partenariats public-privé pour le développement (PPDP).

Des formes novatrices de collaboration ont été développées telles que le partenariat avec Nestlé dans le domaine du café au Vietnam, et à un niveau plus stratégique, avec la réassurance Swiss Re qui offre un cadre institutionnel à des initiatives conjointes.

Une amélioration de la cohérence des politiques suisses pour le développement.

En réponse aux recommandations de la revue par les pairs du Comité d'Aide au Développement de l'OCDE effectué en 2013, des efforts supplémentaires ont été fournis pour rendre les politiques nationales plus favorables au développement. La DDC collabore également plus activement avec les autres départements fédéraux autour des enjeux liés aux questions de développement.

Une coopération internationale de la Suisse orientée sur les résultats renforcée.

Grâce à des instruments de planification, de gestion et de suivi de plus en plus performants, des résultats importants peuvent être mis en évidence. Par exemple, en Afrique de l'Ouest, grâce à la DDC et dans la seule année 2013, 300 000 petits fermiers (dont un tiers de femmes) ont vu leurs récoltes de millet, maïs et légumes augmenter en moyenne de 20 %, avec des implications directes sur la qualité de vie des populations, plus particulièrement des enfants.

LES RÉSULTATS COMME OUTILS DE COMPTE-RENDU ET D'APPRENTISSAGE

Le présent rapport couvre la période 2012–2015. Il est le fruit de la synthèse du suivi régulier de toutes les interventions mises en œuvre par la DDC ainsi que des résultats d'évaluations indépendantes.

Le Message sur la coopération internationale de la Suisse pour les années 2013 à 2016 est composé de quatre crédits-cadres, soit :

- i. pour l'aide humanitaire et le corps suisse d'aide humanitaire,
- ii. relatif à la coopération technique et à l'aide financière en faveur des pays en développement,
- iii. pour les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement,
- iv. relatif à la poursuite de l'aide à la transition dans les Etats d'Europe de l'Est et de la CEI.

Le présent rapport est basé sur le suivi des huit objectifs d'efficacité destinés à la DDC qui structurent le Message 2013–2016. Celui-ci comporte également deux thèmes transversaux: i) l'égalité entre femmes et hommes et ii) la bonne gouvernance qui font, eux-aussi, l'objet d'un suivi régulier et dont les principaux résultats sont reflétés dans ce rapport. Un suivi au niveau des cinq objectifs stratégiques qui coiffent le Message complète le contenu de ce rapport pour chaque crédit-cadre.

Dans l'optique de pouvoir déterminer dans quelle mesure les programmes et projets de la DDC ont atteint leurs objectifs et eu des effets positifs sur les pays partenaires et leurs populations, la DDC a, dès 2008, mis en place plusieurs instruments destinés à renforcer ses méthodes de planification et de gestion axée sur les résultats à plusieurs niveaux de son système de coopération :

- i. des cadres de résultats ont été mis en œuvre pour l'ensemble des stratégies de coopération;
- ii. les rapports annuels relatifs aux pays et régions sont aujourd'hui des sources d'information qui facilitent la programmation ainsi que la mesure et le compte-rendu des résultats;
- iii. des évaluations indépendantes conformes aux principes de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE sont régulièrement conduites afin de mesurer le niveau d'efficacité de la DDC dans ses secteurs et pays prioritaires et faciliter une gestion stratégique des programmes.

L'objectif de ces instruments est de permettre à la DDC d'apprendre et de tirer des leçons de ses expériences, mais aussi de piloter ses interventions de manière efficace. De plus, ils permettent de rendre des comptes de manière systématique sur l'utilisation des moyens alloués à la coopération internationale.

Le présent rapport est le fruit de la synthèse du suivi régulier des programmes opérationnels ainsi que de l'évaluation du travail des partenaires bilatéraux et multilatéraux. De plus, les résultats d'évaluations indépendantes sur des thèmes prioritaires tels que le changement climatique, la gouvernance, l'éducation de base et la santé sont également reflétés.



AIDE HUMANITAIRE ET CORPS SUISSE D'AIDE HUMANITAIRE



Les mesures d'aide d'urgence et de reconstruction soutenues par la Suisse atteignent directement environ trois millions et demi de personnes par an. Vu leur ampleur et leurs conséquences tragiques, les conflits en Syrie et en Irak, au Soudan du Sud et en République centrafricaine, ainsi que l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, ont focalisé l'attention de l'Aide humanitaire.

Résultats en matière d'aide d'urgence et de reconstruction

Grâce à sa présence renforcée sur le terrain, l'Aide humanitaire suisse réagit rapidement, de façon flexible et concentre ses moyens sur les besoins des plus démunis. En collaborant étroitement avec les autres acteurs humanitaires pour améliorer la coordination et l'harmonisation des stratégies et les activités de l'aide, elle contribue aussi à renforcer les mécanismes nationaux et internationaux de solidarité et de gestion de crise.

En situation de conflit armé, l'aide d'urgence vise principalement à répondre aux besoins de base des personnes affectées.

L'augmentation rapide du nombre de victimes de conflits armés, en particulier en Syrie et en Irak, mais aussi au Soudan du Sud et en République Centrafricaine, a conduit l'Aide humanitaire suisse à réallouer une bonne partie de ses ressources sur ces régions.

Dans ces régions en particulier, le système onusien et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont des partenaires privilégiés. En tant qu'État dépositaire des Conventions de Genève et pays siège du CICR, la Suisse entretient une relation particulière avec cette organisation. En 2014, le montant de la contribution suisse a été porté à CHF 130 millions, faisant de la Suisse le troisième bailleur de fonds de l'organisation.

On estime qu'environ un million de personnes en zones de conflits bénéficient de l'appui suisse au CICR. Également soutenu par la Suisse, le Haut-Commissariat aux réfugiés (UNHCR), quant à lui, soutient environ 50 % des 67 millions de personnes déplacées, réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes. Chaque année, la Suisse met 80 à 100 spécialistes du Corps suisse

d'aide humanitaire (CSA) à disposition de ses partenaires onusiens. Elle travaille également avec des ONG locales et internationales et met en œuvre des actions directes par le CSA. À travers ces canaux, elle vient en aide à environ 3.5 millions de personnes par an. Par exemple, de l'équipement humanitaire tel que des tentes a été fourni à 8000 victimes du conflit syrien réfugiées au nord de l'Irak pour les aider à survivre l'hiver.

- **Dans le territoire palestinien occupé,** la DDC a recours aux instruments de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Cette approche permet à la DDC de réagir rapidement aux crises tout en assurant des engagements à long terme afin d'appuyer des réformes structurelles ou de renforcer les capacités nationales.

Cette approche a permis à la DDC en été 2014, lors du conflit à Gaza, de débloquer 5 millions de francs additionnels afin de répondre aux besoins humanitaires d'urgence (santé, nourriture, abris), tout en maintenant son appui à long terme dans d'autres domaines.

En cas de catastrophes naturelles, la Suisse peut intervenir immédiatement grâce à son mécanisme de réponse rapide afin de couvrir les besoins pressants.

Sur le terrain, la Suisse participe aux mécanismes locaux et internationaux de secours et contribue à les renforcer. Elle collabore avec les autorités locales pour identifier les zones où aucune autre organisation n'opère afin d'y intervenir rapidement. Cette approche démontre régulièrement son efficacité, par exemple aux Philippines suite au Cyclone Haiyan de novembre 2013, dans les Balkans suite aux inondations de mai 2014, au Népal suite au tremblement de terre d'avril 2015 ainsi que lors de l'épidémie d'Ebola en 2014.



EBOLA : LA SUISSE A PARTICIPÉ AUX EFFORTS VISANT À CONTENIR L'ÉPIDÉMIE

Dans le cadre d'une approche concertée au sein de la communauté internationale, la Suisse a participé activement aux efforts visant à contenir l'épidémie d'Ebola qui a affecté plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest en 2014.

Elle a notamment soutenu le CICR et des ONG locales et fourni du matériel médical et des équipements de protection au Ministère de la Santé du Libéria. Aujourd'hui, le nombre de nouveaux cas a très fortement diminué et les nouvelles infections sont traitées de manière beaucoup plus efficace mais une grande vigilance reste de mise..

Les mesures de reconstruction se concentrent sur les communautés les plus pauvres et les plus nécessiteuses. On estime le nombre de bénéficiaires à environ un million par an.

- **Au Sri Lanka**, grâce à l'engagement suisse qui s'est terminé en 2015, plus de 5000 familles victimes de la guerre civile dans les provinces de Jaffna et de Kilinochchi ont bénéficié de l'appui de la Suisse pour reconstruire leurs maisons. Toutes ont obtenu un titre de propriété valable et pu mener à bien les travaux de construction.

L'excellente réputation de la Suisse dans ce domaine lui a permis d'attirer des co-financements pour des projets de reconstructions. Plusieurs projets innovants réalisés en collaboration avec des partenaires locaux ont influencé les standards nationaux de construction et ont été intégrés dans les politiques nationales, par exemple en Haïti, au Pakistan et au Myanmar.

La Coopération internationale de la Suisse porte une attention particulière

à la notion de transition entre aide humanitaire et coopération au développement.

Au Myanmar, après une aide d'urgence fournie suite au cyclone Nargis, le soutien suisse s'est poursuivi entre 2009 et 2013 avec la construction de 42 bâtiments scolaires pouvant aussi servir d'abri à toute la communauté en cas de cyclone. Aujourd'hui, le Myanmar est un exemple de transition d'une approche principalement humanitaire vers une approche plus large, incluant divers instruments de la coopération internationale. La Coopération bilatérale au développement et l'Aide humanitaire de la DDC, le SECO, la Division sécurité humaine (DSH), la Direction du droit international public (DDIP), ainsi que le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) coordonnent leurs activités afin de maximiser leur efficacité et complémentarité.

À l'opposé, une détérioration de la situation requiert un soutien d'urgence et humanitaire de la communauté internationale et une éventuelle réduction temporaire des activités axées sur le développement à long terme.

Au Mali, suite aux insurrections de 2012 dans le nord du pays, la DDC a suspendu ses activités de

coopération au développement dans les régions de Mopti et Tombouctou pour les recentrer au Sud, dans la région de Sikasso. Parallèlement, la DDC a contribué aux besoins d'aide humanitaire qui vise à protéger et à assister les personnes qui ont dû fuir le conflit.

En 2014, les programmes humanitaires ont été renforcés avec un accent particulier mis sur la sécurité alimentaire et la protection des groupes vulnérables. Pour sa part, la DSH s'investit pour le dialogue de paix au Mali en appuyant la médiation de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte, l'approche de la coopération suisse, basée sur un mix d'instruments et sur une gestion de projets sensible aux conflits, s'est avérée pertinente. Cette méthode lui a permis de rester au Mali, alors que d'autres bailleurs internationaux n'ont eu d'autre choix que de quitter le pays.

Résultats en matière de prévention des catastrophes

La Suisse dispose d'une vaste expérience et d'une grande force d'innovation dans la réduction des risques de catastrophe qui occupe une place importante dans les programmes de la DDC.

Les catastrophes naturelles frappent aussi bien les pays riches que les pays pauvres, mais leurs répercussions diffèrent en fonction du niveau de développement. Un tremblement de terre ou des inondations peuvent brutalement détruire les efforts entrepris depuis des décennies. La réduction des risques de catastrophes est une nécessité pour assurer un développement durable et contribuer à la résilience des populations de nos pays partenaires sur tous les continents.

- À titre d'exemple, **au Nicaragua et au Honduras**, la Suisse, en collaboration avec 10 universités, appuie 34 communes, soit 40 000 habitants, dans l'identification et la cartographie des lieux particulièrement sensibles aux risques naturels et dans la planification de mesures de prévention adéquates.
- **Au Maroc et en Jordanie**, grâce à la formation dispensée par les experts suisses, les unités de « Search and Rescue » qui opèrent en situation de tremblement de terre ont obtenu une classification officielle par l'ONU.

Plusieurs des États membres de l'OSCE ont amélioré leurs mécanismes nationaux de prévention contre les catastrophes et conclu des accords d'entraide régionaux. Durant sa présidence en 2014, la Suisse s'est engagée avec succès pour une approche de la gestion des risques de catastrophe orientée vers l'avenir, comprenant notamment l'accompagnement du processus politique et le financement de projets.

Résultats en matière de participation à l'élaboration multilatérale de politiques

La Suisse est reconnue comme un partenaire solide et crédible. Elle s'implique fortement dans les réformes visant à renforcer la capacité de réponse du système humanitaire.

L'étendue, la complexité et la durée des crises humanitaires, ainsi que la diminution des moyens financiers, exigent des réformes en profondeur du système humanitaire. La Suisse s'engage dans ce domaine et vise à renforcer la capacité de réponse du système humanitaire, en particulier dans les contextes fragiles. Certains progrès sont déjà clairement visibles et commencent à porter leurs fruits, notamment au niveau du leadership et de la coordination des réponses, par exemple en Syrie, en République centrafricaine et au Soudan du Sud.

La Suisse s'engage aussi pour le renforcement de l'efficacité des agences. Elle soutient activement ces processus, notamment par la mise à disposition d'experts du CSA. En Syrie, l'introduction par le PAM et le UNHCR d'un système « cash & vouchers » permet, grâce à l'appui de la DDC, de soutenir deux millions de réfugiés syriens tout en réduisant les coûts d'intervention et en favorisant les achats locaux.

En termes d'influence, la Suisse est reconnue comme un partenaire solide et crédible par l'ensemble des organisations partenaires, ce qui lui permet de collaborer de manière fructueuse au sein des grandes organisations multilatérales et d'influencer certaines décisions au UNHCR, avec l'OCHA ou à l'UNICEF.

A close-up photograph of a hand turning a brass faucet, with water flowing out. The background is blurred, showing a person's face. A semi-transparent world map made of dots is overlaid on the top half of the image.

**COOPÉRATION
TECHNIQUE ET AIDE
FINANCIÈRE EN FAVEUR
DES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT**

Grâce à une meilleure gestion des systèmes de prestations de services, près de huit millions de personnes des couches pauvres et défavorisées de la population ont bénéficié d'une meilleure réalisation de leurs droits économiques et sociaux à travers un accès amélioré à des ressources de base et à des services publics.

La coopération technique et l'aide financière en faveur des pays en développement est mise en oeuvre à travers la coopération régionale qui contribue à la réduction de la pauvreté dans 20 pays et régions d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Environ la moitié de ces pays et régions sont fragiles ou affectés par des conflits.

La DDC se mobilise également pour améliorer les capacités des pays pauvres à s'adapter aux changements globaux en soutenant de façon ciblée les innovations qui aident à maîtriser les problèmes de pauvreté et de développement et en exerçant une influence sur le cadre normatif international. En soutenant 13 organisations multilatérales prioritaires et en collaborant avec elles, la DDC contribue à la mise en oeuvre de projets d'envergure et de politiques globales qui favorisent le développement de législations nationales.

Résultats en matière d'amélioration de l'accès aux ressources et services de base

Au travers de plus de 800 projets, la DDC a focalisé sa coopération bilatérale sur différents thèmes prioritaires qui répondent aux besoins des pays et régions partenaires.

Le soutien à la gouvernance locale a permis d'augmenter la participation citoyenne aux processus de décisions politiques.

La DDC travaille sur différentes dimensions de la gouvernance locale pour assurer une participation citoyenne. Par exemple, elle soutient des processus participatifs au niveau communal pour que les citoyennes et les citoyens participent à identifier les priorités des investissements et les plans de développement communaux. Elle renforce les capacités des communes en matière de gestion financière et, dans certains cas, elle contribue à des fonds qui financent, en partie, les investissements priorités par les citoyens.

- De cette manière, **au Vietnam**, 1.3 million de personnes, surtout issues des minorités ethniques, a pu influencer des plans de développement communaux, faire construire des routes reliant leurs villages, des canaux d'irrigation, de nouvelles garderies et écoles primaires et améliorer l'accès à l'eau potable pour 174 000 familles.

La participation accrue de la population aux processus de décisions politiques a engendré des progrès importants dans la décentralisation des décisions d'investissement et la mobilisation de ressources fiscales au niveau communal. Les budgets locaux prennent de plus en plus en compte la satisfaction des besoins des groupes pauvres et défavorisés. En développant notamment les capacités des mairies, la DDC encourage les processus de décentralisation des compétences et des ressources.

- Ainsi, **en Bolivie**, grâce notamment à un projet de la DDC visant à améliorer les services publics, l'utilisation des fonds par les communes est passée de 50 % à 80 % depuis 2012. De plus, les organisations de la société civile soutenues par la DDC ainsi que les campagnes de communication réalisées par les médias locaux ont contribué à ce que les fonds soient utilisés pour 34 initiatives provenant de la population en 2015. On estime qu'une population totale, essentiellement rurale, d'environ 290 000 personnes jouit, aujourd'hui, de services décentralisés dans les 73 communes, sur 338, soutenues par la DDC.

Les réformes politiques et juridiques soutenues par la Suisse permettent une meilleure représentation des minorités et l'élaboration de standards légaux plus élevés.

Par un dialogue politique, parfois de longue durée, avec les partenaires gouvernementaux et un soutien apporté aux associations et organisations non-gouvernementales de la société civile, d'importantes réformes politiques et juridiques

peuvent être mises en place. En appuyant les demandes de la société civile et en reconnaissant celles-ci comme des facteurs de développement, la DDC contribue à des réformes touchant des secteurs importants de l'économie.

- C'est par exemple le cas **en Mongolie** où les communautés pauvres ont longtemps utilisé l'extraction artisanale comme moyen de subsistance malgré l'illégalité et les dangers de la pratique. Grâce au soutien de la DDC à ce secteur et son dialogue avec le gouvernement, cette pratique est aujourd'hui reconnue officiellement. Des bases légales pour le droit des mineurs ont été créées. Elles diminuent les entraves au commerce des biens miniers et garantissent la formalisation de l'accès aux terrains miniers. De plus, les mineurs ont sécurisé un accès aux soins et à la sécurité sociale.

La DDC soutient aussi l'accès à la justice pour les populations les plus vulnérables en finançant des structures d'accompagnement pour les victimes de violences et des groupes de solidarité actifs dans la réintégration des victimes.

- **Dans la région des Grands Lacs**, que la Suisse soutient, sept organisations sociales gestionnaires de « maison d'écoute » fonctionnent comme des refuges et des centres de soins et de conseils pour les victimes de violences, essentiellement de type sexuel. La prise en charge des frais de soutien ainsi que de l'aide juridique est couverte par la DDC. Ainsi, cet engagement a permis à ce jour à plus de 19 000 victimes de violences, dont 87 % de femmes, de recevoir un soutien psychosocial et une aide juridique.

Grâce à la contribution de la Suisse, à ce jour, un accès direct et durable à des systèmes d'eau potable et d'installations sanitaires est désormais assuré pour plus de 1,5 million de personnes.

Afin d'assurer une utilisation durable des installations, la DDC, en étroite collaboration avec les autorités locales a, de manière systématique, soutenu l'organisation de Comités locaux de gestion d'eau et d'assainissement. Dans certains cas, elle finance aussi directement la construction d'infrastructures ce qui assure un accès aux installations et améliore les conditions de vie.

- Par exemple, **au Laos**, 32 000 personnes dont la moitié sont des femmes, dans 42 districts des dix provinces les plus pauvres du pays, profitent aujourd'hui directement d'une meilleure alimentation en eau et de plans d'hygiène appropriés, ce qui contribue à améliorer leur santé.

Dans 15 pays partenaires de la DDC, près de 5 millions de personnes bénéficient des progrès de santé publique.

Ces progrès ont été réalisés grâce à des dialogues politiques patients et efficaces ainsi qu'à l'influence exercée par la Suisse pour améliorer les systèmes de santé publics. Parfois, dans les cas où les centres de santé ne sont pas dans un état susceptible de fournir les soins, la DDC finance aussi leur réhabilitation.

- C'est le cas par exemple dans **la région des Grands lacs** où, pour assurer un accès équitable aux soins essentiels, la DDC appuie le développement et le fonctionnement des mutuelles de santé. Parallèlement, elle encourage la gestion décentralisée des centres de santé en finançant des formations sanitaires, des réhabilitations et constructions ainsi que des équipements de base. La population rurale visite désormais les centres de santé en moyenne au moins une fois par an, ce qui n'avait jamais été observé avant 2013 et qui indique une nette amélioration de la qualité des services.

Une analyse indépendante de l'efficacité de la coopération suisse dans le domaine de la santé a mis en évidence les bonnes performances de la Suisse dans ce domaine: sur 57 projets réalisés entre 2000 et 2013 et analysés en 2014, 61 % sont considérés comme très efficaces et ayant atteint leurs objectifs, 28 % ne les ont atteints que partiellement ou sont en voie de les atteindre.

Plus de 10 millions de petits paysans et membres de leurs familles ont amélioré leur sécurité alimentaire.

Dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, grâce à des mesures de perfectionnement technologique, de meilleures pratiques de culture et de réforme foncière ont été développées dans 21 pays et régions partenaires de la DDC.

Une meilleure utilisation de chaînes de valeur couplée à la promotion des petites et moyennes entreprises, a permis d'améliorer la situation des paysans et artisans sur le marché du travail et s'est traduite par une augmentation de revenu de 10 % à 15 % pour environ 80 millions de personnes dans les pays et régions partenaires de la DDC.

- Par exemple, **au Tchad**, la construction de 90 seuils d'épandage (micro barrages) a permis de relever le niveau des nappes souterraines de 3 à 7 mètres et de prolonger la période des cultures de maraîchage et d'abreuvement du bétail pour environ 45 000 habitants, entraînant une hausse du nombre des producteurs et un doublement de leurs revenus.

Malgré ces progrès notables, des efforts sont encore requis en Afrique subsaharienne qui continue à souffrir d'une médiocre productivité agricole, alors que l'agriculture reste la principale source de revenus économique du continent.

Dans le domaine de l'éducation de base, les budgets de l'entièreté des pays partenaires de la DDC ont augmenté.

Ce sont ainsi des systèmes éducatifs tout entiers qui bénéficient de ces progrès. La DDC, à travers des contributions techniques et financières, soutient le développement d'alternatives éducatives pour améliorer l'offre éducative de ses pays partenaires. Elle construit des infrastructures où il est nécessaire et forme les enseignants et gestionnaires d'école. Parallèlement, les dialogues politiques encouragent les réformes du système éducatif visant à mieux lier l'éducation de base à la formation professionnelle, et ceci particulièrement en Afrique de l'Ouest.

- **Au Burkina Faso**, l'appui de la Suisse au système éducatif a permis à 2 760 000 enfants dont 48 % de filles, de commencer ou de poursuivre leur scolarisation. L'effet direct du portefeuille de la Suisse porte sur l'éducation de base de 31 000 enfants qui ont pu bénéficier de matériel scolaire, de cantines scolaires, d'enseignants formés et de salles équipées.

Depuis 2012, plus de 300 000 personnes, essentiellement des jeunes, ont bénéficié d'une formation professionnelle dans 20 pays prioritaires de la Suisse.

Chaque année, des milliers de jeunes cherchent à entrer sur les marchés du travail sans formation. Pour que ces jeunes puissent trouver un emploi décent, la DDC promeut l'accès à une formation professionnelle axée sur les besoins du secteur privé. Pour ce faire, elle contribue à la qualité des enseignements et au bon fonctionnement des centres de formation en promouvant leur mise en relation avec leur environnement, une amélioration des curricula et la formation des formateurs.

- **Au Népal**, un fonds établi en partenariat avec le gouvernement népalais rembourse les frais de formation aussitôt qu'un emploi rémunéré au salaire minimum est trouvé par l'apprenti. Par exemple en 2014, plus de 8000 jeunes ont terminé une formation professionnelle et 95 % d'entre eux ont déjà trouvé un emploi rémunéré au salaire minimum.

Grâce à un meilleur accès aux prestations financières et à la promotion du secteur privé, ce sont les revenus et les chances sur le marché de l'emploi qui sont multipliés.

Les principales raisons pour lesquelles certaines populations ne peuvent sortir de la pauvreté sont liées aux barrières à l'entrée sur certains marchés. Il s'agit dès lors, pour la DDC, d'assurer un accès à ceux-ci à tous les acteurs économiques en développant des solutions techniques, mais aussi politiques.

- **C'est le cas au Bangladesh**, où la DDC appuie notamment le projet Katalyst, qui vise une augmentation des revenus des populations rurales pauvres. Dans ce pays, grâce au programme de développement de la DDC dans le domaine de l'agriculture et de l'économie rurale, près de 900 000 petits fermiers et entrepreneurs ont vu leur revenu augmenter en moyenne de 81 USD par année depuis 2013. Cette augmentation, équivalente à 41 % du revenu agricole, a été atteinte grâce à l'amélioration de l'accès à l'information sur les prix et les technologies, et un meilleur accès aux outils de production, tels que des graines de meilleure qualité. Parallèlement, un dialogue politique a permis des modifications législatives liées au fonctionnement des marchés, en faveur des populations rurales défavorisées.

UNE COOPÉRATION ACCRUE DANS LES SITUATIONS FRAGILES

Grâce à son engagement continu dans 12 pays et régions partenaires dits « fragiles » d’Afrique, d’Asie et d’Amérique latine, la Suisse a contribué à redonner une perspective de développement à plus long terme, tout en parvenant à améliorer les conditions de vie de leurs populations.

Pour être durables, les résultats atteints par la DDC doivent idéalement renforcer des systèmes nationaux de prestations de services. Ceci est particulièrement difficile dans des contextes fragiles où les résultats sont généralement plus visibles au niveau local. Il est cependant possible, sur le long terme, de constater que les interventions peuvent avoir des effets sur le renforcement de la capacité des États partenaires à remplir les fonctions nécessaires pour réduire la pauvreté, promouvoir le développement et protéger la population, dans le respect des droits de l’homme.

Résultats en matière de contribution à l’amélioration des conditions de vie, à la réduction des causes des conflits et à l’accroissement de la résistance aux crises dans des contextes fragiles

L’amélioration des droits sociaux, culturels et politiques joue un rôle important dans la diminution des crises et conflits. L’extension de la protection des victimes, la mise en œuvre de recommandations sur les droits de l’homme, l’introduction de politiques qui favorisent l’intégration sociale sont autant de mesures qui renforcent le rôle de la société civile en tant que médiateur dans les conflits.

Gestion des conflits et résistance aux crises

Dans le cadre du traitement des causes de conflits et de la consolidation de la paix, grâce à son expertise et son attachement aux droits de l’homme, la Suisse se positionne comme acteur crédible. Elle contribue de manière pertinente à la

réduction des causes des conflits et à l’accroissement de la résistance aux crises dans des contextes fragiles ciblés.

- **Dans la région des Grands Lacs**, dans le cadre d’un important programme de sécurisation foncière au nord du Burundi, la DDC offre un appui aux services fonciers communaux chargés de l’enregistrement des terres. Les citoyens concernés obtiennent avec plus de facilité des titres de propriété; le cas échéant, des groupements villageois sont invités à participer directement à la résolution de conflits liés aux terres. À ce jour, sur près de 850 conflits fonciers, plus de la moitié ont pu être résolus par la création de commissions de réconciliation et la médiation, et les terrains concernés rendus à leurs propriétaires originaux. Au Burundi, ce sont les droits de propriété sur plus de 23 000 exploitations familiales qui ont été légalement reconnus.
- **Au Pakistan**, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, à la frontière avec l’Afghanistan, grâce au soutien de la DDC par le biais d’un dialogue politique, les principes de l’Etat de droit ont été renforcés et la communauté s’est vue accorder un accès à la justice. Plusieurs conflits ont pu être réglés pacifiquement et près de 30 000 personnes, dont la moitié de femmes, ont profité de cette évolution dans 7 des 25 districts de la province.
- **En Afghanistan**, le soutien de la DDC à la Commission nationale des droits de l’Homme et la consolidation concomitante de la société civile ont permis de renforcer les droits de l’homme. Comme en témoigne la perception de plus de 1000 Afghanes qui disent se sentir plus en sécurité dans 29 des provinces du pays. Enfin, grâce à l’appui de la DDC, qui a aussi contribué à rendre le système



UNE PLUS GRANDE COOPÉRATION DANS LES ÉTATS FRAGILES

L'évaluation indépendante de la performance de ses instruments dans les contextes fragiles et en proie à des conflits, mandatée en 2012, a confirmé que la DDC est bien placée pour intervenir de manière accrue dans des États fragiles.

Dans cette perspective, l'expertise de la DDC et ses relations de respect et de confiance mutuels forgées au fil des années avec ses pays partenaires sont des atouts majeurs. Sur la base des recommandations de l'évaluation et en vue d'obtenir des résultats plus probants, la direction de la DDC a pris des mesures appropriées pour que les stratégies de coopération par pays ou régions partenaires reposent sur une analyse complète du contexte, proposent des hypothèses explicites de changements et intègrent mieux une gestion des projets et programmes sensible aux conflits.

La DDC a également renforcé sa collaboration au sein de l'administration fédérale, afin que les stratégies de coopération soient développées conjointement et visent des objectifs et des résultats communs. Si, pris séparément, les différents instruments de coopération de la Suisse (DDC, DSH, SECO) s'avèrent performants, leur mise en œuvre combinée et coordonnée a permis d'obtenir des résultats encore plus marquants dans le traitement des causes de la fragilité et des conflits.

judiciaire plus performant, plus de 300 détenus adultes, dont 60 femmes et plus de 100 mineurs, condamnés sans poursuites et à tort, ont été remis en liberté.

- **En Haïti**, la DDC aide le gouvernement à prendre en main la question des procédures judiciaires léthargiques et des interminables détentions préventives. Les conditions de détention se sont déjà sensiblement améliorées pour plus de 9000 détenus qui ont reçu une assistance juridique.

La DDC appuie fréquemment la tenue d'élections nationales au niveau décentralisé afin de garantir un processus démocratique et limiter les risques de conflits.

- Par exemple, les élections accompagnées par la DDC **en Afrique du Sud et au Mozambique** se sont déroulées de façon correcte et

paisible. Les quelques pratiques de corruption de partis politiques ont été poursuivies en justice par une organisation de la société civile partenaire de la DDC. Ces plaintes ont conduit le gouvernement à édicter des mesures anticorruption plus dures.

Également active au niveau multilatéral, la DDC co-préside l'International Network on Conflict and Fragility (INCAF), un forum dont le but est de contribuer au débat international visant une maximisation des effets dans les situations les plus difficiles. Celui-ci a été créé en 2009, comme réseau thématique du Comité d'aide au développement de l'OCDE. Le Rapport 2015 de l'INCAF met clairement l'accent sur le lien entre fragilité et pauvreté. Pour réaliser les objectifs de développement durable, la lutte contre la pauvreté dépendra de façon critique des progrès réalisés dans la réduction de la fragilité.

UN ENGAGEMENT POUR LA RÉDUCTION DES DÉFIS GLOBAUX

Les défis globaux liés à la durabilité et à la raréfaction des ressources sur notre planète ont gagné en importance: accès à l'eau, aux matières premières et à l'énergie, changement climatique, sécurité alimentaire, migration et problèmes de santé globaux, exerçant ainsi une grande influence sur la pauvreté dans le monde.

Les modèles classiques qui misent sur le développement des capacités au niveau des pays partenaires ne suffisent plus à surmonter durablement les problèmes liés aux défis globaux. Dans le but d'y répondre, la DDC a mis en place dès 2008 cinq programmes globaux dans les domaines de la sécurité alimentaire, changement climatique, eau, migration et développement, et santé.

Ce nouvel instrument de coopération a permis de:

- i. disséminer des approches efficaces testées grâce à des projets innovants soutenus aux niveaux local, national ou régional, en collaboration avec le secteur privé et des centres d'excellence suisses;
- ii. renforcer l'impact de ses programmes;
- iii. alimenter le débat au niveau multilatéral en vue d'influencer l'élaboration de normes et politiques internationales.

Même si leur objectif premier est d'améliorer la situation des populations pauvres, les programmes globaux de la DDC sur le terrain interviennent là où l'effet de levier potentiel est optimal, pas nécessairement dans les régions ou pays les plus pauvres, mais également dans des pays émergents, tels que le l'Inde ou le Brésil, qui exercent une influence déterminante à l'échelle internationale sur les thèmes globaux tels que le changement climatique ou la sécurité alimentaire.

Une évaluation institutionnelle indépendante des cinq programmes globaux de la DDC réalisée en 2015 estime que « les programmes globaux font une différence pour la DDC et pour la politique étrangère de la Suisse en termes d'influence des politiques au travers d'engagements multilatéraux stratégiques et d'efforts de coordination avec d'autres membres de l'administration fédérale ».

Grâce à des projets pilotes innovants, la Suisse contribue de manière croissante à la réalisation

des objectifs dans les processus internationaux qui s'attachent à élaborer des règles et politiques pour répondre aux défis globaux.

Résultats en matière de création de conditions favorables à la résolution des enjeux globaux

La Suisse s'engage activement en faveur de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses conséquences.

La Suisse a contribué au sixième réapprovisionnement du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui dispose ainsi d'un milliard d'USD. Avec l'engagement de son représentant au comité exécutif et sa contribution de 100 millions d'USD, la Suisse a aussi activement appuyé l'établissement du nouveau Fonds vert pour le climat (FVC), créé spécifiquement pour soutenir les pays en développement dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, en tenant compte en particulier des besoins des populations les plus exposées et les plus vulnérables. Le FVC sert aussi à mobiliser des ressources du secteur privé.

- En Inde, le gouvernement vient d'adopter des directives sur l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels, directives résultant d'une coopération étroite entre les gouvernements indien et suisse, et se fondant sur les compétences et l'expertise de la Suisse. Leur application permettra d'importantes économies d'énergie dans les nouvelles constructions et devrait réduire des émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur.

L'AGENDA 2030 DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour remédier aux défis globaux que sont la pauvreté extrême, le changement climatique ou les crises sanitaires, un investissement mondial est nécessaire.

L'agenda 2030 de développement durable approuvé par les États membres des Nations Unies en septembre 2015 s'appuie sur 17 objectifs pour le développement durable (ODD). Ceux-ci doivent désormais servir de référence normative pour la communauté internationale afin de trouver des solutions communes. Sous mandat du Conseil Fédéral, la Suisse s'est engagée avec succès sur différents aspects de l'agenda. Elle s'est particulièrement investie dans les domaines centraux que sont : l'eau, l'égalité des genres, la santé tout comme la paix et l'État de droit. Les ODD adressent aussi, grâce à la Suisse, les thèmes de la consommation et de la production, de la migration et du développement et la réduction du risque de catastrophe. La Suisse a aussi contribué, avec six autres pays, à une initiative régionale visant à trouver un consensus concernant la difficile question politique du suivi des résultats de l'Agenda 2030.

Dans le domaine de l'eau, au niveau international, l'influence de la Suisse a été déterminante.

La Suisse a contribué substantiellement à l'ancrage d'un objectif concret et mesurable sur l'accès universel à l'eau et l'hygiène dans le document final sur les ODD proposé par le Groupe de travail ouvert des Nations-Unies.

Sur le plan normatif, une étape importante a été franchie avec l'adoption, en juillet 2014, d'un standard, soutenu et développé par la Suisse, sur l'empreinte hydrique des entreprises. Cette norme définit au niveau international des règles permettant d'évaluer la consommation d'eau d'un produit ou d'un service, au cours de son cycle de vie. Ainsi, des collaborations étroites avec des gouvernements et de grandes entreprises se mettent en place pour réduire l'empreinte hydrique des systèmes de production.

- Au Vietnam, plus gros producteur mondial de café Robusta, un partenariat entre la DDC, le Ministère de l'Agriculture et Nestlé a été constitué dans le but de réduire la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation des caféiers. Une étude menée conjointement a montré que la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation a diminué de 60 %. Le projet est actuellement mis en oeuvre par environ 50 000 producteurs. Grâce à la diminution de la consommation d'eau pour la production, des économies significatives (annuellement environ CHF 240 par producteurs) ont pu être réalisées. Les quantités d'eau économisées peuvent satisfaire les besoins de 2.5 millions de personnes.
- En Amérique latine, la longue expérience de la DDC dans le domaine de l'approvi-

sionnement en eau et de l'hygiène en zone rurale a permis, au Pérou, de procurer à 732 000 personnes un meilleur accès à des services de base en hygiène et à 297 000 un accès à de l'eau potable. Grâce à un dialogue politique et un échange d'expertise, ce projet, démarré en 2011, fut étendu à d'autres régions du Pérou et sa reproduction démarrée en Colombie en 2014. Des projets semblables fournissent un accès à l'eau potable à 251 000 personnes à Haïti, à 351 000 au Nicaragua et à 500 000 au Honduras.

Grâce à son engagement au niveau international, la Suisse a contribué de manière importante à l'ancrage du dialogue de haut niveau sur la migration et le développement au sein du système des Nations Unies.

La question de la migration comme facteur de développement a gagné en importance et a régulièrement été thématiquée dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies.

À travers son engagement au niveau opérationnel, la Suisse vise l'amélioration de la situation de millions de personnes quittant les pays d'Asie du Sud et du Sud-Est pour aller travailler dans des pays du Moyen-Orient. Dans ce but, elle intervient notamment en amont dans certains des pays d'origine des migrants tels que le Népal et le Bangladesh, ceci afin de soutenir les futurs migrants dans leur préparation au départ.

- Au Sri Lanka, la DDC a soutenu des bureaux de conseils dans 10 des 25 districts du pays, ayant pour mission de renseigner les candidats à la migration sur les avantages et les risques



DES POPULATIONS PLUS RÉSILIENTES FACE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La coopération internationale s'avère être un moyen pertinent et efficace de faire face aux défis du changement climatique à l'échelle mondiale.

Une analyse indépendante sur l'efficacité de la DDC et du SECO dans le domaine du changement climatique a été réalisée en 2014. Elle en a conclu que près de 40 % des projets analysés présentent une efficacité élevée, voire très élevée, à la fois pour les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. L'analyse a également remarqué que les projets financés par la Suisse ont contribué à réduire la pauvreté, en parvenant à renforcer la résilience des plus vulnérables face aux effets du changement climatique. Il a également été observé que, dans le cadre des projets qu'elle soutient, la Suisse a réussi un transfert efficace à ses pays partenaires des connaissances et compétences requises dans la lutte contre le changement climatique.

d'une migration pour le travail, sur leurs droits et obligations, ainsi que sur les conditions de travail et de vie dans leurs pays de destination. Depuis 2013, 52 000 foyers ont pu prendre une décision sur une éventuelle migration sur la base d'informations fiables et précises, leur permettant ainsi de maximiser les opportunités et d'effectuer une migration dans les meilleures conditions possible.

- Le partenariat avec la Bosnie-Herzégovine a, grâce au soutien de la DDC et du SEM, permis de financer la première cartographie de la diaspora bosniaque en Suisse, estimée à 60 000 personnes. Cette initiative permet de fournir un soutien aux migrants qui désirent retourner dans leur pays et de faciliter les investissements dans l'économie bosniaque, y compris les envois de fonds par la communauté migrante.

Par le biais d'un dialogue politique alimenté par sa longue expérience et expertise dans le domaine du développement rural, la Suisse a façonné l'adoption et la mise en oeuvre d'importantes réglementations internationales pour améliorer la sécurité alimentaire.

La Suisse a joué un rôle capital dans l'adoption, en octobre 2014, des «Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires» par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale qui posent un cadre universel pour les investissements tout au long de la chaîne de valeur.

La DDC s'est aussi fortement engagée à tous les niveaux dans le domaine de la gouvernance agricole. Elle a ainsi contribué à la mise en oeuvre de politiques et lignes directrices assurant un accès sûr et égal en droit aux ressources naturelles et à la terre. Elle a également fermement soutenu l'application des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers» adoptées en 2012 par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies.

- Exemple d'une application d'une norme internationale au niveau national, au Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam, la DDC encourage à travers des projets régionaux novateurs la mise en oeuvre de ces directives pour assurer aux productrices et produc-

teurs un droit et un meilleur accès aux ressources naturelles que sont la forêt, la terre et l'eau.

- En raison d'une très forte demande et du soutien très large d'acteurs-clés (gouvernements, paysans, ONG), le réseau de conseil aux paysans sur la protection des plantes démarré en 2011 avec l'appui de la DDC, opère dans 31 pays sur tous les continents. À ce jour, 600 000 paysannes et paysans bénéficient de l'accès à des cliniques de plantes qui sont mises en réseau avec la recherche globale.

La Suisse s'est engagée de manière accrue dans l'amélioration de la santé en tant que bien public global et dans les processus de réforme des organisations multilatérales.

La Suisse a joué un rôle pionnier pour l'accès aux médicaments dans la lutte contre les maladies tropicales telles que le paludisme. Elle a contribué au financement et au lancement d'une série de projets de recherche et de développement de médicaments efficaces et abordables contre des maladies souvent délaissées par les multinationales pharmaceutiques. Dans ce but, la DDC a cofondé et participe à des partenariats privés innovants tel que par exemple le «Innovative Vector Control Consortium» (IVCC) qui lutte contre les vecteurs de maladies tropicales négligées.

La Suisse soutient de manière active les institutions clés basées à Genève et s'engage dans les processus de réforme des organisations multilatérales. En particulier, ses contributions à l'ONUSIDA et à l'OMS ont nettement augmenté et la réforme du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) a pu être menée à terme en 2013.

Avec sa politique extérieure en matière de santé adoptée en 2012, la Suisse s'est donné un instrument innovant pour améliorer la cohérence de ses positions au niveau global. Cette politique est destinée à fixer et à mettre en oeuvre des objectifs communs des services de la Confédération compétents en matière de politique extérieure de la santé. Elle augmente la crédibilité de la Suisse en tant qu'actrice globale dans le domaine de la santé et profile l'engagement de la coopération suisse au développement axé sur la réduction de la pauvreté et le développement durable.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT AVEC LES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX

Pour renforcer son influence et l'atteinte de ses objectifs au niveau international, la Suisse collabore principalement avec treize organisations multilatérales de développement et cinq organisations multilatérales dans le domaine de l'aide humanitaire. Celles-ci sont essentielles dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques globales qui orientent le développement des législations nationales.

La coopération multilatérale est un instrument central pour atteindre les objectifs que s'est fixée la DDC. Ainsi, le portefeuille des organisations multilatérales soutenues s'est, au fil des années, constamment modifié pour s'adapter aux différents défis globaux et aux priorités de développement choisi par la Suisse.

Pour atteindre ses objectifs, la coopération internationale suisse alloue 40% de ses moyens financiers aux organisations multilatérales. Ainsi, sur la base de son examen de la Suisse par les pairs réalisé en 2013, l'OCDE estime que la Suisse s'est dotée d'une approche stratégique claire, qu'elle applique de façon conséquente pour l'affectation de son aide aux organisations multilatérales.

La position et l'influence de la Suisse se sont ainsi renforcées dans les organisations multilatérales partenaires. Cette progression est due à sa participation active et systématique aux processus multilatéraux et à la qualité reconnue de ses contributions, mais aussi, à l'allocation de moyens financiers supplémentaires. La Suisse se trouve maintenant parmi les 10 plus importants bailleurs de fonds de dix de ses organisations prioritaires et elle est parmi les quinze premiers des trois autres.

De plus, la Suisse a su mettre à profit la présence à Genève de partenaires multilatéraux clés dans le domaine du développement pour contribuer à définir leurs positions en matière de développement, par une participation active dans les différents forums informels et formels qu'offre la Genève Internationale, en particulier sur les thématiques centrales que sont les Objectifs de développement durable (ODD), la santé globale et l'eau. Une présence marquée de la Suisse à Genève a aussi largement contribué à défendre les prises de position au sein de ces différents organes, assurant une cohérence de la voix de la

Suisse avec d'autres pôles de politique multilatérale tels que New York, ainsi qu'un réel ancrage des priorités helvétiques au sein de la Genève internationale.

Résultats en matière de contribution au renforcement de l'efficacité du système multilatéral

La Suisse a su utiliser intelligemment son influence et atteint ses deux objectifs. D'une part, l'organisation et le fonctionnement des agences de développement des Nations Unies se sont renforcés et les réformes entreprises par la Banque mondiale et les Banques régionales de développement ont été consolidées. D'autre part, l'orientation stratégique et l'efficacité des interventions des organisations multilatérales prioritaire se sont améliorées à travers le soutien à l'élaboration et à l'utilisation de nouveaux instruments de planification, gestion et évaluation stratégiques et programmatiques par ces mêmes organisations.

Au sein des Nations Unies, la Suisse a poursuivi son soutien à la mise en œuvre de l'approche « One UN ».

Cette réforme majeure et de longue haleine vise à renforcer l'efficacité des programmes des agences des Nations Unies en harmonisant leurs processus internes et en améliorant la coordination de leurs interventions sur le terrain. La Suisse s'est plus spécialement engagée pour l'élaboration et l'adoption de systèmes de suivi et d'évaluation performants dans l'ensemble des institutions onusiennes, permettant ainsi un meilleur pilotage de leurs projets et programmes.

La Suisse est directement représentée dans la plupart des conseils d'administration des organisations multilatérales.

Assurer la bonne gouvernance de ces organisations fait partie intégrante des responsabilités de la Suisse. Le fait que la Suisse ait été choisie pour occuper la Vice-Présidence du conseil d'administration d'ONUSIDA en 2015 constitue une manifestation claire de la confiance dont elle jouit auprès des États membres.

Les organisations multilatérales s'efforcent de satisfaire aux exigences toujours croissantes de bonne gouvernance. Toutes les organisations multilatérales prioritaires de la Suisse appliquent les standards internationalement acceptés pour la vérification de leurs comptes et états financiers, et se soumettent régulièrement à des audits externes indépendants. Dans un autre aspect important de la gouvernance, les 7 organisations multilatérales de développement prioritaires examinées en 2014 ont toutes été classées bonnes ou même très bonnes, selon l'Indice de Transparence de l'Aide (ITA).

L'évaluation systématique de la performance et de l'efficacité des organisations multilatérales prioritaires est un élément capital du partenariat pour la Suisse.

Les analyses réalisées dans le cadre du Annual Multilateral Performance Assessment (AMPA) concluent que les prestations des 18 organisations

multilatérales prioritaires sont dans l'ensemble bonnes à très bonnes. Cependant, il a été identifié que quatre d'entre elles doivent renforcer leurs efforts pour mieux documenter les effets de développement de leurs interventions sur le terrain.

La Suisse s'est ainsi fortement impliquée dans les discussions sur les mécanismes d'application des nouveaux cadres de résultats d'un certain nombre d'institutions du système des Nations Unies. Ceux-ci constituent un pas important vers l'amélioration de la qualité des rapports et de la reddition de comptes.

Enfin, au niveau projet, suivant sa stratégie multilatérale, la Suisse s'est attachée à soutenir le renforcement des compétences en évaluation et auto-évaluation de plusieurs partenaires.

La Suisse a contribué à ancrer et renforcer ces thèmes dans diverses agences du système des Nations Unies et banques de développement.

L'adoption par plus de 60 organisations du « Plan d'action à l'échelle de l'ONU pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes » peut être considérée comme un véritable succès du système multilatéral. D'autant plus que la Banque africaine de développement a approuvé sa Stratégie Genre 2014–2019 et a nommé un Envoyé spécial pour les questions genre.

Pour renforcer l'engagement de ses partenaires dans les États fragiles, la Suisse a aussi résolument soutenu l'amélioration du partenariat entre la Banque mondiale et les Nations Unies.



UNE COOPÉRATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ PROMETTEUSE

Dès 2013, la DDC a activement entrepris de développer des formes novatrices de partenariats avec des entreprises privées, afin de renforcer l'impact des projets qu'elle soutient.



La DDC s'est fortement employée à mettre sur pied des alliances stratégiques avec des entreprises privées, en vue de réaliser les objectifs du Message 2013–2016 dans les domaines prioritaires tels que la sécurité alimentaire, la santé, la migration, la promotion de l'emploi et du revenu, la gestion des ressources en eau et le changement climatique.

La DDC dispose d'une longue expérience du développement du secteur privé dans les pays où elle est active. Son engagement dans le cadre de partenariats avec le secteur privé pour le développement a pris toute son importance avec la mise en œuvre du Message 2013–2016.

L'engagement financier de la DDC dans les partenariats public-privé pour le développement (PPDP) a plus que doublé depuis le début des années 2000 et se monte actuellement à environ CHF 30 millions par année. À ce jour, la DDC est engagée dans une trentaine de partenariats, dont les modalités de collaboration varient en fonction des objectifs poursuivis et des organisations concernées.

La DDC commence maintenant à pouvoir jauger les premiers résultats concrets de cet effort. L'analyse indépendante du portefeuille PPDP conduite en 2013 a conclu que près des deux tiers de ces partenariats présentaient déjà des effets prometteurs.

- **Swiss Capacity Building Facility.** Cette association à but non lucratif, comprenant la DDC et diverses compagnies et fondations privées, dont Swiss Re, Blue Orchard, Crédit Suisse Foundation, apporte une assistance technique à des institutions financières de pays en développement telles que compagnies d'assurance, institutions de microfinance, banques d'épargne et commerciales pour leur permettre de mieux servir les populations les plus pauvres. Sur la base des progrès réalisés, l'objectif de 720 000 nouveaux clients devrait être atteint à fin 2017.
- **RIICE** – Remote Sensing-Based Information and Insurance for Crops in Emerging Economies est un partenariat cofinancé par la DDC et plusieurs acteurs publics et privés, comme la GIZ, Allianz Re ou IRRI. Il fait appel à des technologies innovatrices de télédétection par satellite pour réduire la vulnérabilité des producteurs de riz dans cinq pays d'Asie de l'Est et du Sud, offrant un instrument de gestion du risque aux gouvernements, ainsi que des produits d'assurance aux petits producteurs de riz. Il est en voie de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire de plus de 2 millions de personnes.
- **SuizAgua** est un partenariat en Colombie qui comprend la DDC et cinq entreprises suisses opérant dans ce pays, Clariant, Nestlé, Holcim, Alpina et Syngenta. Aujourd'hui élargi à une dizaine de compagnies colombiennes, ce partenariat vise à réduire l'empreinte hydrique de ces entreprises et de leurs chaînes d'approvisionnement respectives et à promouvoir un modèle d'affaires favorable à l'environnement.

UNE COHÉRENCE DES POLITIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Selon l'examen par les pairs sur la coopération au développement de la Suisse effectué par le CAD de l'OCDE en 2013, la Suisse a intensifié ses efforts visant à rendre ses politiques nationales plus propices au développement.

La Suisse a approfondi sa stratégie en définissant dans le Message concernant la coopération internationale 2013–2016 sept domaines prioritaires pour davantage de coordination au sein de l'administration: migration, agriculture, environnement, santé, finances, sécurité ainsi que formation, recherche et culture. Parmi les autres domaines ayant un impact potentiel important dans de nombreux pays en développement, le Conseil fédéral s'est saisi en priorité des questions relatives au commerce des matières premières.

La DDC et le SECO ont contribué de manière active aux travaux menés par le Conseil fédéral pour l'étude du secteur et la rédaction d'un rapport sur le secteur des matières premières. Les préoccupations relatives à l'impact de ce secteur en Suisse et dans les pays partenaires ont été prises en compte par le Conseil fédéral et des réflexions sont en cours, notamment sur les moyens de rendre les politiques suisses plus favorables au développement.

Le Conseil fédéral est également conscient du problème posé par les flux financiers illicites qui pourraient transiter par la Suisse et constituer un obstacle majeur à la croissance économique et la bonne gouvernance des pays en développement éventuellement concernés. Il entend mettre en place un vaste éventail d'instruments, notamment des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent, l'évasion et la fraude fiscale et la corruption.

Pour la Suisse, comme pour bien des pays de l'OCDE, fixer des objectifs clairs et mesurables aux efforts de cohérence des politiques pour le développement, et suivre les progrès accomplis représentent un véritable défi. L'OCDE recommande ainsi de suivre plus systématiquement l'impact des politiques suisses sur les pays en développement et d'améliorer la communication sur les résultats atteints. En réponse à cette injonction, le Conseil fédéral thématise depuis 2013 différents aspects de la cohérence des politiques en faveur

du développement dans le cadre de son rapport de politique extérieure. Le Conseil fédéral souhaite poursuivre dans cette voie et rendre des comptes sur les résultats en matière de cohérence des politiques en faveur du développement sur une base annuelle.

Au niveau international, la Suisse s'est fortement impliquée dans le processus de préparation des nouveaux Objectifs de développement durable et a reconnu la question de la cohérence des politiques en faveur du développement comme l'un des principes qui doivent sous-tendre le cadre stratégique pour le développement durable après 2015 et guider sa mise en œuvre au niveau national et international. Au sein de l'OCDE, la Suisse a renforcé son engagement pour une plus grande cohérence des politiques pour le développement.

Afin de pouvoir répondre aux situations complexes de fragilité et de crises de manière plus efficace dans les régions et pays prioritaires dans lesquels plusieurs offices fédéraux interviennent, la Suisse a renforcé la coordination et la complémentarité de ses interventions grâce à des stratégies de coopération communes.

La Corne de l'Afrique fournit un exemple d'approche intégrée. Dans cette région, la Suisse s'est dotée d'une stratégie de coopération 2013–2016 prévoyant quatre secteurs d'interventions: Sécurité alimentaire et développement rural, Santé, Gouvernance et promotion de la paix, Migration et sécurité. Pour assurer une mise en œuvre efficace de cette stratégie et réaliser ses objectifs, la Suisse a adopté une approche pangouvernementale qui associe et coordonne les instruments de la DDC avec des mesures politiques et diplomatiques, ainsi que des instruments relatifs à la migration et à la sécurité.

PAYS ET RÉGIONS D'ACTIVITÉ DE LA DDC (2012–2015)

PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRE SUD

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Grands Lacs ¹	1
Afrique australe ²	2
Tanzanie	3
Mozambique	4
Tchad	5
Mali	6
Niger	7
Corne de l'Afrique ³	8
Burkina Faso	9
Bénin	10

AFRIQUE DU NORD, PROCHE-ORIENT ET MOYEN-ORIENT

Territoire palestinien occupé	11
Afrique du Nord ⁴	12

AMÉRIQUE LATINE

Amérique centrale ⁵	13
Bolivie	14
Cuba	15
Haïti	16

ASIE

Mékong ⁶	17
Népal	18
Hindou Kouch ⁷	19
Bangladesh	20
Mongolie	21

AIDE HUMANITAIRE RÉGIONS PRINCIPALES D'INTERVENTION

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Corne de l'Afrique ⁸	A
Soudan du Sud	B
Sahel ⁹	C
Congo (Rép. Dém.)/Kivu	D
Liberia	E
République centrafricaine	F

AFRIQUE DU NORD, PROCHE-ORIENT ET MOYEN-ORIENT

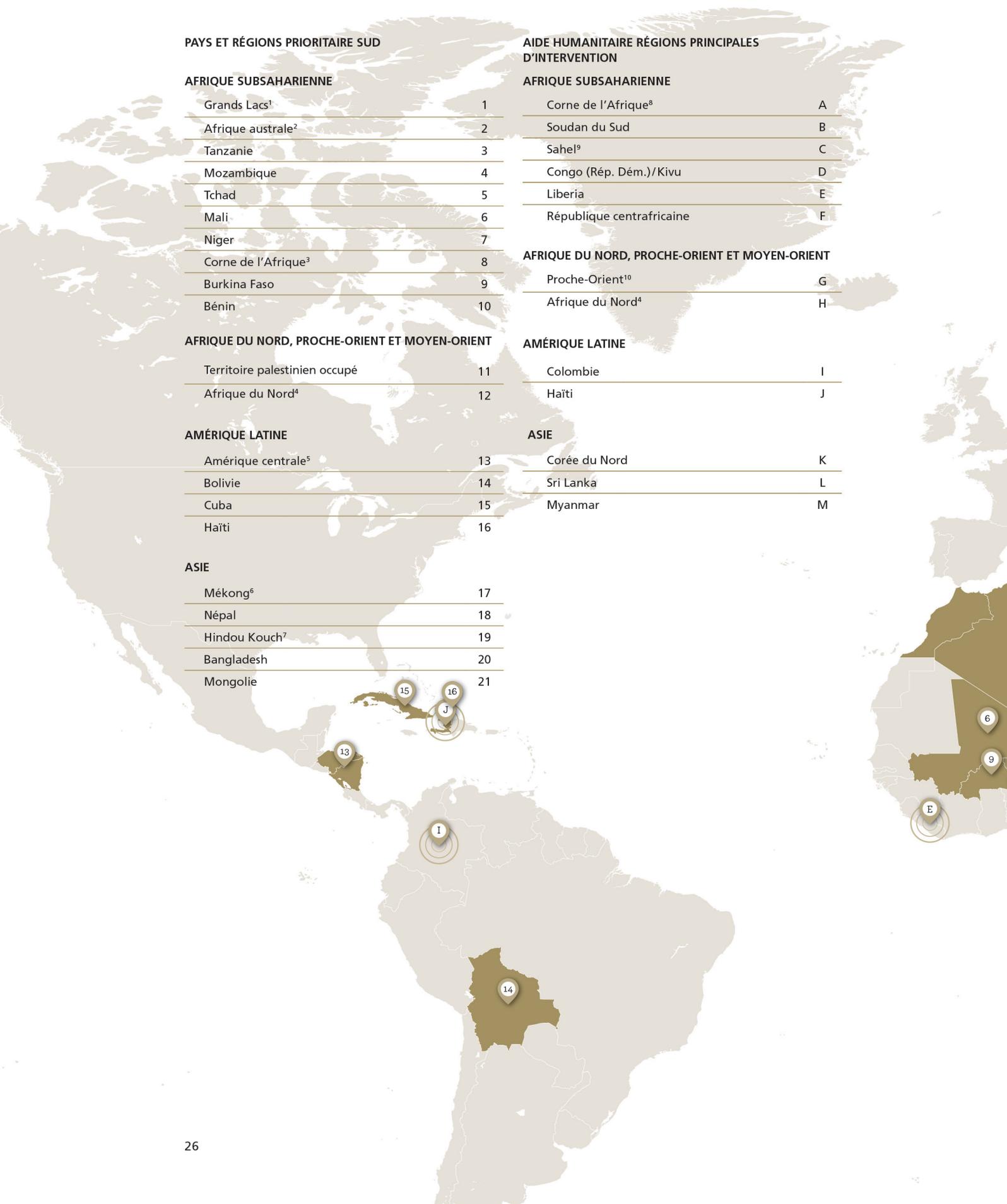
Proche-Orient ¹⁰	G
Afrique du Nord ⁴	H

AMÉRIQUE LATINE

Colombie	I
Haïti	J

ASIE

Corée du Nord	K
Sri Lanka	L
Myanmar	M

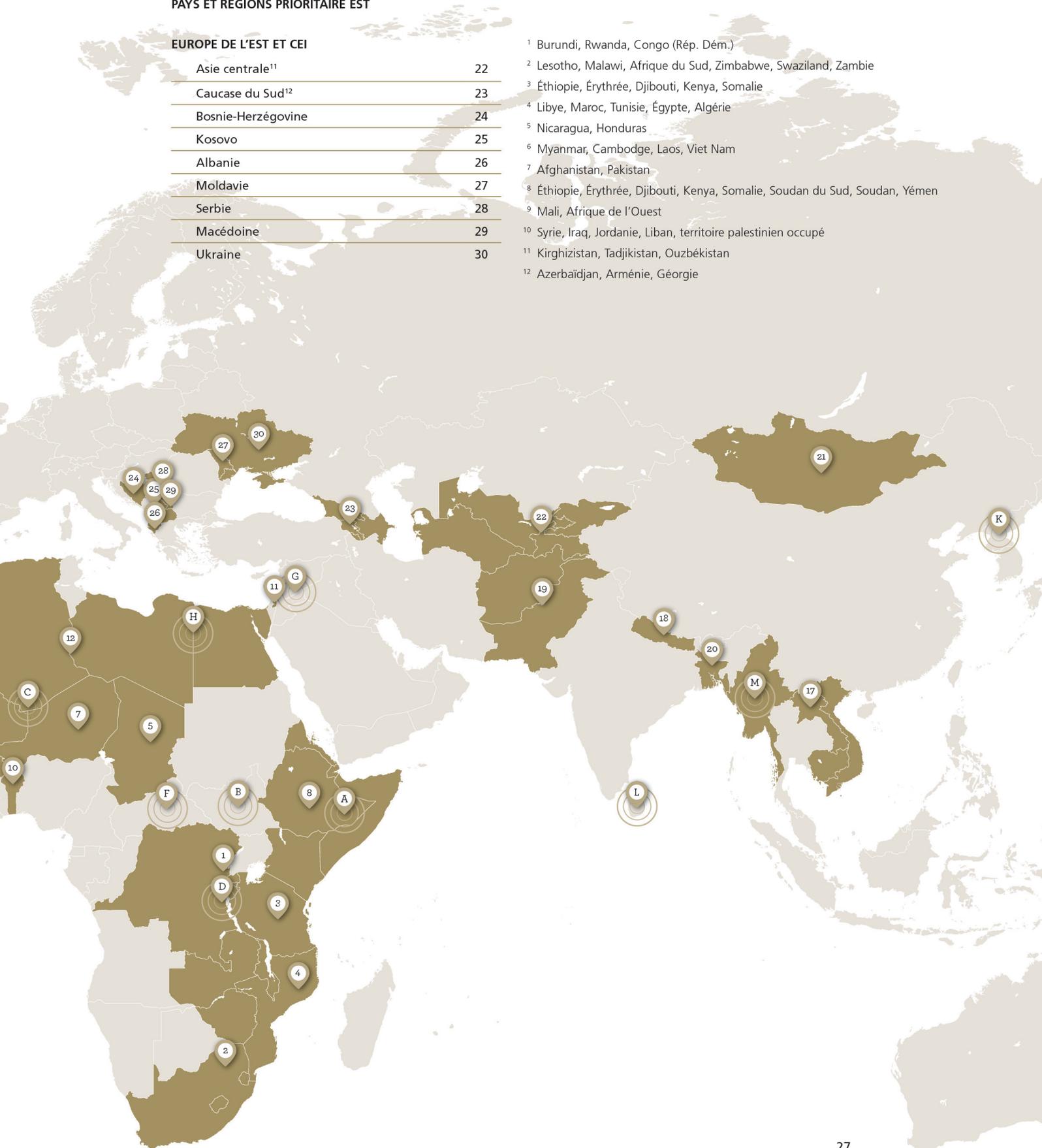


PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRE EST

EUROPE DE L'EST ET CEI

Asie centrale ¹¹	22
Caucase du Sud ¹²	23
Bosnie-Herzégovine	24
Kosovo	25
Albanie	26
Moldavie	27
Serbie	28
Macédoine	29
Ukraine	30

- ¹ Burundi, Rwanda, Congo (Rép. Dém.)
- ² Lesotho, Malawi, Afrique du Sud, Zimbabwe, Swaziland, Zambie
- ³ Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Kenya, Somalie
- ⁴ Libye, Maroc, Tunisie, Égypte, Algérie
- ⁵ Nicaragua, Honduras
- ⁶ Myanmar, Cambodge, Laos, Viet Nam
- ⁷ Afghanistan, Pakistan
- ⁸ Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Yémen
- ⁹ Mali, Afrique de l'Ouest
- ¹⁰ Syrie, Iraq, Jordanie, Liban, territoire palestinien occupé
- ¹¹ Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan
- ¹² Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie



UN PARTENARIAT AVEC LES ONG SUISSES INTENSIFIÉ

Les partenariats ont contribué de façon importante à valoriser et à renforcer la capacité et les compétences des ONG qui interviennent directement sur le terrain, dans des contextes souvent fragiles, et ont permis de participer à la réalisation des objectifs du Message 2013–2016.

La DDC apporte son soutien financier, thématique et méthodologique à 24 ONG suisses et sept fédérations cantonales de coopération. Ces partenariats ont lieu, en complémentarité aux activités de la DDC, dans les domaines de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et de l'aide à la transition dans les États d'Europe de l'Est et de la CEI.

Des exemples de bonnes pratiques sont disponibles, des innovations sont capitalisées et échangées, et l'orientation vers les résultats est améliorée par le développement d'instruments de pilotage et une professionnalisation des organisations.

- **La réduction de la pauvreté** est au centre des interventions des ONG suisses financées par la DDC, dans des domaines d'activités tels que la sécurité alimentaire, l'accès à la terre, la génération d'emplois et de revenus, et l'amélioration des services de base. Au Laos, 167 000 personnes ont bénéficié durant l'année 2014 du Health Equity Fund qui a permis une professionnalisation des services de santé de base. En Europe du Sud-est, 95 % des écoliers Roms ont terminé l'école obligatoire avec succès, alors que la moyenne pour cette catégorie d'enfants est de 45 %.
- De nombreuses innovations ont permis un véritable **changement au niveau des systèmes de santé, de l'environnement et de la défense des droits des groupes marginalisés**. L'amélioration de la gestion des déchets dans dix villes boliviennes entre 2013 et 2014 a créé 440 places de travail, généré 550 000 dollars américains par la vente de matériel recyclé et contribué à une réduction des émissions de CO₂ de 13 000 tonnes. De plus, 1 700 000 d'USD ont été investis par les communes dans le secteur du recyclage.
- Au niveau des conditions-cadres, les progrès réalisés peuvent s'illustrer avec le **«anti-sexual harassment Act»** promulgué en 2013 en Inde qui permet, suite à une initiative des travailleurs domestiques, de protéger les groupes les plus marginalisés. En Haïti, la loi sur l'adoption internationale a été intégrée à la constitution.
- **Des actions humanitaires** ont permis de répondre rapidement à des situations de crises telles que la malnutrition, Ebola et de renforcer les capacités des bénéficiaires dans la prévention des maladies, dans l'adaptation des changements climatiques et les façons de répondre aux menaces des dangers naturels.
- **Le renforcement de la société civile** a permis de réaliser des progrès majeurs, notamment dans le cadre de la défense du droit des enfants et l'interdiction de l'excision en Guinée-Bissau ainsi que l'abandon des pratiques néfastes dans certaines régions du Mali. Pendant la crise malienne, le renforcement du tissu médiatique a permis de garantir une information radiophonique impartiale et neutre dans des situations extrêmement fragiles.
- **Le travail d'information des ONG au public suisse** a permis de sensibiliser la population sur de nombreux défis sociaux, économiques et culturels de la problématique du développement. De nombreux débats et présentations dans les écoles se sont tenus sur les défis actuels mondiaux tels que la sécurité alimentaire, l'agriculture de demain, la gestion des crises humanitaires et les problèmes migratoires, le changement climatique, et le rôle du secteur privé dans le développement.

LA RECHERCHE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Les connaissances acquises grâce à la recherche et les innovations technologiques et sociales sont de plus en plus des moteurs pour la lutte contre la pauvreté et le passage à un développement durable mondial dans tous les domaines de la coopération internationale.

Dans le cadre la coopération internationale 2013–2016, le portefeuille de recherche de la DDC a fait l'objet de réformes sur la base d'une évaluation indépendante des activités liées à la recherche. Pour faire face aux risques, aux crises et aux facteurs d'insécurité mondiaux, la recherche a été davantage axée sur la résolution de problèmes d'envergure planétaire dans les régions et pays pauvres.

- **Avec le programme de recherche sur les enjeux mondiaux du développement « Swiss Programme for Research on Global Issues for Development »** plus connu sous le nom de programme r4d la DDC et le Fonds national suisse (FNS) ont développé un instrument novateur de promotion d'une recherche interdisciplinaire et axée sur les résultats. Lancé en 2012 et planifié sur dix ans, ce programme a la particularité d'accorder autant de poids à la pertinence

des projets pour le développement qu'à la qualité scientifique et de compter parmi ses priorités la communication et la mise en œuvre des travaux ainsi que l'élaboration de rapports axés sur les résultats.

- **Jusqu'à présent, 25 projets de recherche basés sur des partenariats internationaux ont été approuvés.** La Suisse et 35 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine y participent. Cinq thèmes sont abordés: les causes et les mécanismes de résolution des conflits sociaux dans des contextes de faiblesse institutionnelle; l'emploi dans un contexte de développement durable; l'innovation dans l'agriculture et les systèmes alimentaires en faveur de la sécurité alimentaire; la gestion durable des écosystèmes; ainsi que les systèmes de prévoyance et les mécanismes de financement dans le secteur de la santé publique.



A woman with blonde hair tied back is looking intently at a document she is holding. She is holding a young child with blonde hair and a pacifier in their mouth. The child is wearing a bright orange jacket. The background is a dark green wall with a faint, dotted world map overlay. The text is overlaid on the top left of the image.

**POURSUITE DE L'AIDE
À LA TRANSITION
DANS LES ETATS
D'EUROPE DE L'EST
ET DE LA CEI**

En soutenant la transition des Balkans occidentaux et des pays de l'ancienne Union soviétique vers des systèmes régis par la démocratie et l'économie de marché, la Suisse contribue à la stabilité politique et à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les pays concernés par l'aide à la transition souffrent toujours de déficits relativement importants en matière de démocratie et d'état de droit. Depuis 2012, les indicateurs démocratiques relatifs aux droits politiques et civiques enregistrent même une baisse.

Malgré de meilleurs résultats que les États de la Communauté des États Indépendants, aucun pays des Balkans occidentaux n'est considéré comme une démocratie consolidée. La CEI connaît, elle, des tensions géopolitiques qui menacent la stabilité politique de certains pays, voire de régions. Le conflit dans l'est de l'Ukraine risque de perdurer sur le long terme et les perspectives de résolution du conflit en Transnistrie se sont assombries. Dans le Caucase du Sud, la situation s'est envenimée autour des zones de litige et des territoires sécessionnistes.

Quant au conflit en Ukraine, la Suisse a réagi en procédant à d'importantes adaptations de son programme. Les activités en cours ont été adaptées afin de réduire les causes du conflit et de lancer un processus de paix et de réconciliation. La promotion de processus de réforme inclusifs auxquels participe toute la population, le travail dans les régions en conflit et le soutien à des plateformes de dialogue et à des interventions locales de promotion de la paix font partie des mesures mises en place.

Résultats en matière de soutien à une transition vers des systèmes de démocratie

En collaboration avec d'autres agences de coopération, la DDC a soutenu les gouvernements d'Ukraine, Géorgie, Arménie et Kirghizistan dans leurs efforts de décentralisation.

Afin de pousser et accompagner le processus de réformes, la DDC s'engage dans le dialogue politique et dans le renforcement des capacités des autorités locales et pilote des modèles de participation citoyenne aux processus de décisions politiques locaux.

- Par exemple, le dialogue politique mené par la Suisse **au Kirghizistan** a permis de remettre la réforme de la décentralisation à l'agenda du gouvernement et à obtenir la délégation aux communes de la compétence de lever des impôts.
- **Dans les Balkans occidentaux**, la DDC a choisi de soutenir les associations de communes, qui constituent une force importante dans le processus de décentralisation. Ce soutien de la Suisse leur a permis de mieux représenter les intérêts de leurs membres auprès du gouvernement et de négocier avec succès une augmentation des transferts financiers en leur faveur.
- **Au Kosovo et en Serbie**, les associations de communes sont parvenues à éviter une coupure de 20 % des transferts financiers que les ministères des Finances de ces deux pays voulaient opérer.

Dans les Balkans occidentaux, la DDC a amené à un renforcement de la gouvernance locale et l'amélioration des prestations de services des communes.

Par une simplification des procédures, certaines communes ont mis en place un système de « one-stop shop » pour la remise de documents personnels et de permis, qui, selon un sondage, est très apprécié des citoyens.

- L'introduction d'un tel système **en Serbie**, auquel 350 000 personnes ont accès, a permis de réduire le délai moyen pour l'obtention d'un permis de construire de 77 à 58 jours.
- Dans les communes **du nord de l'Albanie**, 100 000 personnes qui bénéficient depuis peu d'un service régulier de traitement des déchets ont manifesté leur satisfaction du système en acceptant en 2014 une augmentation des frais d'enlèvement et traitement des déchets de 32 % par rapport à 2013.

Beaucoup d'efforts ont été faits pour encourager la participation des citoyens aux processus de décisions politiques au niveau décentralisé.

Avec le soutien de la DDC, des mécanismes de consultations locaux ont été mis en place dans plusieurs pays. L'objectif est de faire participer les citoyens et les citoyennes à la vie de leur commune et aux autorités locales d'assumer leurs responsabilités. Une des approches de la DDC est de soutenir la création de forums ayant pour rôle de servir de plateforme de développement pour la participation aux processus de décisions. De cette manière, la population peut exiger que ses besoins et attentes soient intégrés dans les plans de développement locaux.

- C'est par exemple le cas **en Macédoine**, où dans près de trois quarts des 80 communes du pays, des forums communaux ont été mis en place afin d'avoir l'avis des citoyens sur des investissements importants et sur le budget communal. Cette méthode de participation a été institutionnalisée par les communes elles-mêmes et l'amélioration des pratiques démocratiques se traduit ainsi par une plus grande participation des citoyens et citoyennes aux décisions des autorités locales.

Grâce à des réformes sectorielles dans le domaine de la santé, des millions de personnes ont pu profiter d'un meilleur accès aux soins.

En Asie Centrale, dans les Balkans occidentaux, en Ukraine et en Moldavie, le soutien de la DDC à la réforme du secteur de la santé a renforcé l'efficacité des systèmes et conduit à une réorientation des priorités de la médecine spécialisée vers les soins de santé primaires.

Réformer et renforcer les systèmes de santé est une tâche ardue. La DDC axe son effort principalement sur le renforcement des compétences et des institutions. Elle soutient entre autres la formation des soignants et gestionnaires de service de santé, mais apporte aussi une aide dans le domaine des infrastructures par du matériel et des réhabilitations.

- C'est par exemple le cas **en Moldavie et en Ukraine**, où la DDC a contribué de façon

déterminante à l'amélioration des soins périnataux apportés aux mères et aux enfants, et produit notamment des résultats remarquables dans la réduction du taux moyen de mortalité maternelle et dans celui de mortalité infantile. Avec pour conséquence que, dans les deux pays, l'objectif de développement du millénaire sur la réduction du taux de mortalité infantile a pu être atteint avant 2015.

Les programmes de promotion de la santé et de prévention s'avèrent avoir des effets très positifs sur l'état de santé des populations. L'engagement intense de la DDC dans le dialogue politique pour améliorer les conditions-cadres et l'appui technique fourni aux départements gouvernementaux compétents ont joué un rôle important dans ce résultat. Parallèlement, la DDC plaide en faveur du rôle joué par les populations. Elle encourage ainsi l'autonomisation des communautés en créant, par exemple, des comités formés pour cogérer des services de santé.

- Par exemple, **au Kirghizistan**, la Communauté d'Action pour la Santé soutenue par la DDC est pleinement intégrée au système de santé et a permis d'augmenter la couverture de soins de 77 % en 2012 à 84 % de tous les villages du pays, ce sont ainsi près de 3 millions de personnes qui en bénéficient.

Plus de 1 500 000 personnes ont vu leur approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées considérablement améliorés.

Les réformes de systèmes de gestion de l'eau entreprises avec le soutien de la DDC et du SECO, couvrent l'amélioration des conditions-cadres, les politiques, fiscales, légales et réglementaires, ainsi que le renforcement des capacités des services publics dans la gestion des installations hydrauliques et des infrastructures.

- C'est le cas **en Ukraine, en Moldavie et en Asie Centrale**, où les interventions de la DDC ont permis à 250 000 personnes d'avoir pour la première fois accès à de l'eau potable. Ainsi, dans la vallée du Ferghana, **l'Ouzbékistan et le Tadjikistan**, avec l'appui de la Suisse, ont développé un modèle de gestion de l'eau potable et de l'assainissement rural qui se distingue par le fait que les tarifs récoltés couvrent la totalité des coûts d'opération et de maintenance.



DANS LES BALKANS OCCIDENTAUX, PRÈS DE 16 000 JEUNES ONT ÉTÉ INTÉGRÉS DANS UN MARCHÉ DE L'EMPLOI TOUJOURS TENDU

La formation professionnelle vise à donner à chacun les qualifications requises pour participer à la vie économique, ouvrir de nouvelles perspectives et accéder à un travail convenablement rémunéré.

La stratégie de la DDC consistant à renforcer l'orientation du système de formation professionnelle sur la demande des employeurs potentiels et d'améliorer les mesures de placement et de conseil a porté ses fruits. Ces mesures ont été conçues et exécutées en étroite collaboration avec les autorités responsables de la formation, les agences d'emploi publiques et privées, ainsi que les entrepreneurs. Les principaux acteurs poursuivent leur collaboration sans le soutien de la DDC, ce qui laisse bien augurer de la durabilité potentielle des changements systémiques enclenchés par la DDC.

En Ouzbékistan, la Suisse a soutenu, ensemble avec le secteur privé, le développement d'un cursus scolaire dans le domaine de la gestion de l'eau. Ce sont annuellement 900 personnes qui ressortent diplômées de cette nouvelle formation.

En complément à son appui aux réformes de la formation professionnelle dans le secteur public, la DDC a travaillé avec le secteur privé pour promouvoir la création de places de travail. Les activités de promotion du secteur privé dans les zones rurales du Sud Caucase et des Balkans occidentaux ont créé plus de 6000 places de travail depuis 2010 et augmenté le revenu de plus de 40 000 paysans, à des taux de croissance substantiellement plus élevés que la moyenne du secteur.

En Serbie, le soutien de la DDC à un projet de promotion de l'industrie du bois a permis de générer 1700 places de travail depuis 2010, ce qui correspond à une augmentation de 10 % dans ce secteur. Au sud-ouest de ce pays, ce sont une centaine de nouveaux emplois qui ont pu être créés au travers d'une collaboration plus efficace entre les agences de tourisme et des acteurs du secteur privé. L'augmentation importante du nombre de touristes attirés dans la région qui a résulté de cette collaboration a eu des répercussions positives sur d'autres secteurs, par exemple la production et le traitement d'aliments.

BONNE GOUVERNANCE

Selon une évaluation indépendante menée en 2014 sur les activités de la DDC dans le domaine de la gouvernance, la DDC a contribué avec succès à renforcer des systèmes de gestion publique et augmenter la participation citoyenne dans plusieurs pays prioritaires.

La promotion de la bonne gouvernance, thème transversal du Message 2013–2016, est une composante importante des interventions de la DDC axées, par exemple, sur la décentralisation, la gouvernance locale et la démocratie, mais aussi sur le développement de politiques et le renforcement des institutions ainsi que la promotion de principes tels que l'efficacité, la non-discrimination, la participation, la redevabilité et la transparence.

La DDC consacre à la gouvernance une part substantielle, entre 30 % et 40 %, de ses dépenses bilatérales annuelles. Elle promeut la gouvernance, d'une part, de manière transversale, comme composante essentielle de tous ses projets et programmes, au même titre que l'égalité entre femmes et hommes, et d'autre part, par des projets et programmes spécifiques consacrés à l'avancement de la gouvernance.

Une évaluation indépendante menée en 2014 sur les activités de la DDC dans le domaine de la gouvernance a clairement mis en évidence les très bonnes performances de l'institution. Selon les évaluateurs, la DDC a contribué avec succès à renforcer des systèmes de gestion publique et augmenter la participation citoyenne dans plusieurs pays prioritaires, pour des secteurs comme, l'eau, la santé, l'agriculture et le changement climatique, dans lesquels la gouvernance est un thème transversal.

En Bosnie-Herzégovine, par exemple, où la stratégie de coopération prévoit la gouvernance comme thème transversal, les interventions soutenues par la DDC ont obtenu des effets très positifs dans la gestion de l'eau au niveau des gouvernements locaux et des municipalités. L'appui de la DDC a permis à ceux-ci de préparer des plans de

développement local intégrés comprenant eau, assainissement et gestion des déchets. Elle a aussi permis de développer des collaborations intermunicipales pour la gestion de bassins versants et des déchets ainsi que pour le contrôle des inondations, et, sur ces bases, de lever des financements importants pour la réalisation de leurs plans. Ces résultats ont aussi influencé la préparation au niveau de la Fédération d'une loi sur la planification et la gestion du développement local et d'un concept pour des fonds de développement local.

Les études de cas réalisées par l'évaluation indépendante en Bolivie et au Mozambique montrent des résultats semblables. En collaborant à différents niveaux avec les autorités, la société civile et des acteurs internationaux, la DDC a renforcé les capacités locales et contribué, notamment par un dialogue politique stratégique, à des changements de politiques importants.

Sur la base des conclusions de l'évaluation indépendante des activités de gouvernance, la direction de la DDC a pris un certain nombre de mesures pour accroître l'efficacité de ses interventions au niveau transversal. Ces mesures portent pour l'essentiel sur un appui au personnel dans la conceptualisation et la gestion des interventions, tout particulièrement l'actualisation du cadre stratégique et de la chaîne des résultats attendus, de la définition des objectifs, des indicateurs et des systèmes de suivi, ceci afin d'améliorer la mesure des effets des activités dans le domaine de la gouvernance.

En outre, la DDC a démontré son engagement pour la promotion de la bonne gouvernance en proposant un objectif stratégique à ce sujet dans le prochain Message 2017–2020.

ÉGALITÉ DES GENRES

Selon l'examen par les pairs sur la coopération internationale de la Suisse, réalisé en 2013, l'OCDE estime que « la DDC a nettement progressé dans l'intégration de l'objectif de l'égalité entre femmes et hommes dans sa programmation ».

La promotion de l'égalité entre femmes et hommes est un engagement de longue date de la DDC et reste une de ses préoccupations centrales, aussi bien au sein de sa propre organisation que dans les régions et pays prioritaires.

L'évaluation indépendante des programmes gouvernance relève que la « DDC continue à juste titre à être considérée comme un leader dans le domaine égalité des genres ». Les trois programmes examinés par les évaluateurs en Bolivie, Bosnie-Herzégovine et au Mozambique sont considérés comme des modèles de bonne pratique pour la qualité de leur conception, comme de leur mise en œuvre.

D'autres exemples d'intégration de la dimension égalité des genres réussie, y compris dans les pays dits fragiles peuvent être mentionnés:

- i. au niveau des projets: la santé au Burundi où plus de 50 % des bénéficiaires du projet d'amélioration des soins de santé primaires soutenu par la DDC sont des femmes; l'accès à la justice au nord du Pakistan, bénéficiant à 50 % à des femmes; ou la représentation des femmes dans les autorités locales dans les pays des Balkans occidentaux;
- ii. au niveau des politiques: par le biais d'un dialogue politique intense, la DDC a contribué à l'introduction de l'apprentissage dans la formation professionnelle dans les principaux pays prioritaires d'Afrique de l'Ouest. En 2014, 30 000 apprentis, dont 30 % de femmes, un nombre en croissance constante, ont participé au programme; et
- iii. au niveau global: dans les négociations sur l'Agenda post-2015, la DDC a fortement contribué à l'adoption de l'égalité entre femmes et hommes parmi les futurs Objectifs de Développement Durable (n°5).

Dans d'autres cas, en revanche, il arrive que la dimension égalité entre femmes et hommes ne soit pas suffisamment intégrée dans la conception de l'intervention, dans son exécution ou son suivi et que, par conséquent, seuls des résultats partiels puissent être atteints. Une analyse interne réalisée en 2014 a identifié des possibilités d'améliorations et, sur cette base, un certain nombre de mesures concrètes ont été prises et sont appliquées depuis 2015. Ces mesures portent d'une part sur les aspects liés à la conception et la planification des interventions, avec un accent particulier mis sur les nouvelles stratégies de coopération par pays ou régions, ainsi qu'à leur suivi, et d'autre part sur la formation des collaborateurs.

Il est particulièrement important pour la DDC de renforcer l'intégration de la thématique égalité entre femmes et hommes dans les projets et programmes qu'elle soutient, alors que des forces conservatrices puissantes sont à l'œuvre dans plusieurs de ses régions et pays prioritaires. Afin de renforcer cette dimension cruciale dans les programmes de la DDC à tous les niveaux, l'égalité entre hommes et femmes est proposé comme objectif stratégique dans le prochain Message 2017-2020.

LEÇONS APPRISSES

Sur la base de ses expériences, la Suisse a développé des modalités d'intervention adaptées aux situations fragiles. Leur mise en œuvre est exigeante, engendre des coûts supplémentaires, mais porte ses fruits.

Parce que ces régions connaissent les plus grands défis en termes de pauvreté, la DDC s'est engagée de manière accrue dans les contextes fragiles, particulièrement en Afrique subsaharienne. Grâce à des modalités d'intervention adaptées aux situations de fragilité, la DDC traite en particulier les racines des conflits – telles qu'exclusion sociale et politique ou discriminations – et soutient l'émergence d'institutions étatiques au service de la société à l'instar du programme de la Suisse dans la Grande Corne de l'Afrique.

L'expérience de la DDC montre que travailler dans de tels contextes dits fragiles et en proie à des conflits est exigeant en termes d'instruments, de compétences des ressources humaines et de mesures coordonnées pour assurer la sécurité des personnes engagées. Ces interventions sont complexes et engendrent des coûts supplémentaires par rapport au travail de la DDC dans des contextes stables, mais elles portent leurs fruits: dans la Corne de l'Afrique, la mise en place d'un tel programme a permis une amélioration rapide et sur le long terme des conditions de vie de populations dans le besoin à l'instar de groupes de nomades au sud de la Somalie et au nord du Kenya.

La bonne gouvernance et l'amélioration des systèmes existants sur la base des buts et besoins définis par les gouvernements et leurs populations sont les piliers de la coopération internationale de la Suisse.

La promotion de la bonne gouvernance est une composante essentielle des interventions de la DDC axées sur la décentralisation, la gouvernance locale et la démocratie. Elle représente à ce jour entre 30 % et 40 % des dépenses bilatérales annuelles de la DDC. Elle vise avant tout à renforcer les systèmes de gestion publique, augmenter la

participation citoyenne et renforcer la cohésion au sein de la société.

Pour la DDC, une bonne gouvernance, un État de droit et des institutions étatiques fortes sont des conditions sine qua non pour assurer le développement et le bien-être des populations dans le besoin. Au bénéfice de multiples expériences dans ce domaine, la DDC met l'accent sur l'amélioration des systèmes existants sur la base des buts et besoins définis par les gouvernements et leurs populations. Grâce à un objectif stratégique axé sur le renforcement de la gouvernance inclus dans le prochain Message 2017–2020, la DDC poursuivra son engagement dans ce domaine-clé.

La question de la fragilité ne se résume pas seulement aux déficiences des systèmes étatiques, mais concerne également le rapport et la dynamique du pouvoir entre État société civile.

La réflexion internationale, à laquelle la DDC est étroitement associée, envisage désormais la fragilité dans une perspective plus large que celle de l'État proprement dit. Même dans des pays ou régions considérés comme stables, des poches de fragilité peuvent nécessiter des interventions adaptées visant la réduction des causes des conflits et le respect des droits de l'homme impliquant un soutien à des processus politiques de transformation de la dynamique du pouvoir et des conflits.

À la lumière de ces réflexions ainsi que sur la base de ses expériences, la DDC met de plus en plus l'accent sur un engagement dans les situations de conflits et de fragilité afin de permettre à la population de revendiquer ses droits et à l'État de mieux répondre aux besoins des populations et gagner en légitimité.

La complexification des situations de fragilité et de conflits oblige à une articulation étroite entre urgence et développement, impliquant le chevauchement entre les actions de court et de long terme.

Dans les situations de crise, la relation urgence-réhabilitation-développement reste un défi. Les instruments et les méthodes de travail diffèrent et l'aide d'urgence et la coopération au développement alternent selon des cycles et dans des espaces géographiques différents : certaines parties d'un pays ou d'une région sont calmes de façon durable, d'autres restent en conflit actif.

L'approche linéaire du continuum dans le temps a longtemps été privilégiée. L'aide d'urgence est mobilisée pour porter secours aux populations touchées. Les activités de reconstruction et de réhabilitation sont ensuite mises en place jusqu'à ce que la reprise des programmes de développement devienne possible. Or les crises n'évoluent que très rarement de façon linéaire et la complexification des situations de fragilité et de conflits où coexistent les besoins de court terme et de long terme oblige à dépasser la dichotomie classique entre urgence et développement.

L'approche du « contiguum » a été développée par les acteurs de la coopération internationale, y inclut la Suisse. Elle reflète mieux la complexité des situations impliquant le chevauchement entre les actions de court et de long terme et des dynamiques différentes, à l'instar du travail de la DDC au Mali.

Préalablement à l'établissement d'une alliance, acteurs publics et entreprises privées doivent œuvrer à l'établissement de relations de confiance entre partenaires.

Depuis quelques années, la DDC s'engage davantage avec le secteur privé dans la réalisation de ses objectifs de développement. Poursuivant différentes approches, elle a acquis une grande expérience dans ce domaine, tirant des leçons propres à améliorer ses pratiques en la matière. Le secteur privé non seulement répond aux sollicitations dont il est l'objet, mais il est lui-même demandeur pour des partenariats ayant un impact de développement durable à large échelle tout en servant ses intérêts commerciaux à long terme.

La coopération suisse et le secteur privé n'ont cependant pas encore exploité tout le potentiel offert par les partenariats public-privé pour le

développement. À défaut de partager les valeurs et les intérêts de l'autre, il s'agit de les comprendre et d'être à même de les respecter ; il faut développer des modalités de collaboration permettant de concilier des cultures d'entreprise différentes ; rôles et responsabilités de chacun doivent être définis avec clarté et chaque partenaire doit être prêt à partager risques et bénéfices. Ces conditions doivent être remplies pour assurer une collaboration fructueuse.

La DDC axe ses activités sur les résultats et sur l'efficacité de ses investissements. Mais vu la complexité des contextes et la multiplicité des acteurs, la mesure des effets représente un défi méthodologique.

En préparant ses projets, la DDC définit de manière systématique les objectifs poursuivis, les critères d'évaluation et le suivi à assurer, afin de vérifier la réalisation des objectifs. Pourtant, dans des contextes qui gagnent en complexité, il n'est pas toujours facile d'affirmer avec certitude qu'un changement est à mettre directement sur le compte du soutien fourni.

Toutefois, grâce au développement continu d'instruments de gestion de projet axé sur les résultats (planification, suivi, évaluation et compte-rendu), la qualité des données recueillies sur les effets et la pertinence des interventions de la DDC s'améliore de manière continue.

Aujourd'hui, la DDC est en mesure de conduire des analyses d'efficacité de ses interventions et de mettre en évidence les résultats atteints ainsi que les améliorations requises. L'appréciation de la situation initiale des groupes bénéficiaires des projets de la DDC doit encore toutefois être effectuée de manière plus systématique afin d'être en mesure d'évaluer leurs effets de la manière la plus objective.

—

Dans le cadre de l'élaboration des objectifs de développement durable pour l'Agenda 2030, la Suisse a beaucoup contribué à la création d'un cadre de suivi et d'examen interétatique, qui permettra une évaluation des progrès réalisés.

Impressum

Editeur:
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Freiburgstr. 130
3003 Berne
Téléphone +41 (0)58 462 44 12
www.ddc.admin.ch
deza@eda.admin.ch

Rédaction/Coordination:
Etat-major de direction DDC

Graphisme/Conception:
Julia Curty, SUPERSRIPT GmbH, Brügg BE
www.superscript.ch

Galerie de photos :

Couverture Tim Dirven/Panos
Page 4 William Daniels /Panos
Page 8 Adam Dean/Panos
Page 10 Espen Rasmussen/Panos
Page 12 Mikkel Ostergaard/Panos
Page 17 Tom Pilston/Panos
Page 20 G.M.B. Akash/Panos
Page 23 Mark Henley/Panos
Page 24 Kacper Kowalski/Panos
Page 29 Sven Torfinn/Panos
Page 30 Anadolu Agency/Getty Images
Page 33 Mikkel Ostergaard/Panos

Imprimerie:
Urs Zuber AG
Neudorfstrasse 10
5734 Reinach

Ce rapport est aussi disponible en allemand, anglais et italien.

D'autres exemplaires peuvent être commandés à:
deza@eda.admin.ch, ou
Téléphone +41 (0)58 462 44 12